



Patrimoine  
canadien

Canadian  
Heritage

Canada

# Rapport annuel sur les langues officielles

2015-2016

Site Web : <http://canada.pch.gc.ca/fra/1458229917298>

*Also available in English under the title **Canadian Heritage, Official Languages Annual Report 2015-16** at the following address: <http://canada.pch.gc.ca/eng/1458229917298/1458230007690>*

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2017

ISSN 1716-6543

N° de catalogue CH10FPDF

# MOT DE LA MINISTRE



Aux quatre coins de notre pays, les deux langues officielles du Canada sont au cœur de notre identité en tant que pays et contribuent à faire de notre société l'une des plus accueillantes, ouvertes et innovatrices au monde. Les œuvres et les idées des Canadiens, qu'elles soient exprimées en français ou en anglais, enrichissent notre vie et permettent au Canada de se démarquer sur la scène nationale et internationale.

C'est pourquoi le gouvernement du Canada est fier de promouvoir les deux langues officielles et de veiller à l'épanouissement de l'ensemble des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

À l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération, en 2017, nous voulons rappeler l'apport des peuples Autochtones, des francophones et des anglophones à l'édification de notre pays, tout en mettant en valeur les réalisations et les projets d'avenir des diverses communautés canadiennes.

De plus, nous souhaitons que notre appui aux langues officielles soit adapté aux réalités actuelles et aux aspirations des Canadiens. En 2015-2016, nous nous sommes donc préparés à tenir des consultations pancanadiennes en vue d'élaborer le prochain plan d'action pluriannuel en matière de langues officielles. Je suis ravie que ces consultations aient suscité beaucoup d'intérêt et je remercie tous ceux qui y ont pris part. C'est avec plaisir que je poursuivrai ce projet important avec tous les partenaires de notre gouvernement.

À titre de ministre du Patrimoine canadien, je vous invite à prendre connaissance du *Rapport annuel sur les langues officielles 2015-2016*. Ce rapport brosse un portrait de ce que le ministère du Patrimoine canadien réalise dans le cadre des Programmes d'appui aux langues officielles. Il présente également les efforts déployés par quelque 170 institutions fédérales pour soutenir le dynamisme du français et de l'anglais dans toutes les régions du Canada.

L'honorable Mélanie Joly

# TABLE DES MATIÈRES

---

**INTRODUCTION** **7**

---

**1. RENFORCER LES LANGUES OFFICIELLES  
EN TANT QUE PILIER DE NOTRE CONTRAT SOCIAL** **13**

---

**2. INVESTIR DANS LA JEUNESSE** **19**

---

**3. SOUTENIR L'IDENTITÉ COMMUNAUTAIRE** **29**

---

**4. AMÉLIORER L'OFFRE DE SERVICES  
EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS** **39**

---

**5. SOUTENIR L'ÉCONOMIE DES  
COMMUNAUTÉS EN SITUATION MINORITAIRE** **47**

---

**CONCLUSION** **53**

---

<b>ANNEXE 1</b>	Répartition des dépenses réelles des initiatives de la <i>Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018</i> en 2015-2016	<b>59</b>
<b>ANNEXE 2</b>	Répartition de dépenses par province et territoire en 2015-2016 (Patrimoine canadien)	<b>62</b>
<b>ANNEXE 3</b>	Répartition des dépenses selon les volets de programme en 2015-2016 (Patrimoine canadien)	<b>64</b>
<b>ANNEXE 4</b>	Répartition des dépenses en éducation en 2015-2016 (Patrimoine canadien)	<b>65</b>
<b>ANNEXE 5</b>	Répartition des effectifs scolaires en 2014-2015 (Patrimoine canadien)	<b>66</b>

Faits  
saillants  
2015-2016

4,9 M

de pages vues pour le Portail  
linguistique du Canada

44 607

immigrants économiques  
se sont inscrits à un cours  
de langue

96%

des dépenses prévues  
en 2015-2016 dans le cadre  
de la *Feuille de route 2013-2018*  
ont été décaissées

6,45 M\$

financement accordé en 2015-2016  
dans le cadre de l'Initiative  
de développement économique de  
la *Feuille de route 2013-2018*

220,8 M\$

les dépenses réelles  
en 2015-2016  
dans le cadre de la *Feuille  
de route 2013-2018*

787

étudiants ont obtenu  
leur diplôme dans

100

programmes de formation  
francophones en santé financés  
par Santé Canada dans 11 collèges  
et universités situés à l'extérieur  
du Québec.

409 899

nombre d'inscriptions  
aux programmes  
d'immersion française  
à l'extérieur du Québec

240 000

jeunes en situation minoritaire  
ont pu étudier dans  
leur langue

5 M\$

investis par Patrimoine canadien  
en appui aux célébrations  
des 400 ans de la présence  
francophone en Ontario

392

artistes issus de CLOSM  
se sont produits dans plus de

CLOSM :  
communautés  
de langue officielle  
en situation  
minoritaire

626

professionnels de la justice ont  
suivi une formation  
linguistique dans le cadre de 14  
projets appuyés par Justice  
Canada

865

vitaines musicales présentées  
lors d'événements d'envergure  
régionale, nationale et  
internationale, en plus de prendre  
part  
à plusieurs tournées

350

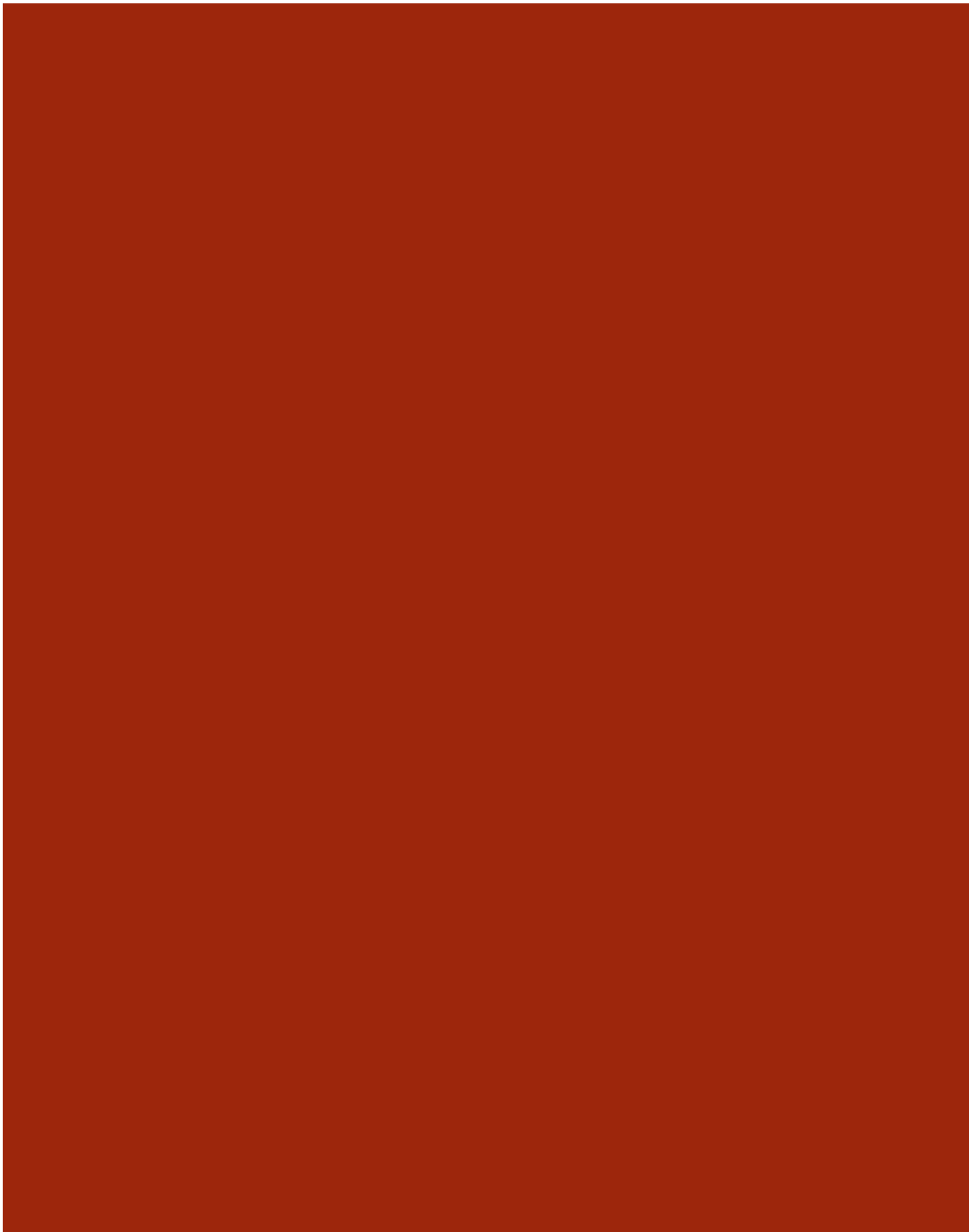
organismes communautaires appuyés  
par Patrimoine canadien au niveau  
national, provincial et local qui  
travaillent directement pour assurer  
le développement et la vitalité  
des CLOSM

75

employés du réseau de la santé et  
des services sociaux au Québec ont  
complété une formation linguistique  
financée par Santé Canada pour  
mieux servir les communautés  
anglophones du Québec

11 M\$

octroyés par le Fonds des  
médias du Canada à 29 projets  
de production de langue  
française en milieu minoritaire





# Introduction

**L**e Canada est un pays où la diversité est valorisée, où plus de 36 millions de personnes provenant d'horizons divers coexistent en harmonie.

La présence du français et de l'anglais d'un bout à l'autre du Canada renforce cette diversité. Les langues officielles de notre pays sont en effet le ciment qui permet à ses résidents de communiquer, de se comprendre, de s'intégrer au sein de leur province ou de leur territoire et de collaborer à l'édification d'une société meilleure. Les communautés francophones et anglophones en situation minoritaire enrichissent pour leur part les régions où on les retrouve.

La promotion du bilinguisme et le développement de communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada comptent parmi les éléments clés de notre réussite.

Ce rapport présente plusieurs des mesures que le gouvernement du Canada et ses institutions fédérales ont entreprises en 2015-2016 pour atteindre ces objectifs.

La première section de ce rapport met en lumière des actions prises pour favoriser le rapprochement des francophones et des anglophones et valoriser leur contribution à notre société. La deuxième section présente des mesures qui ont aidé les jeunes Canadiens à devenir bilingues et qui ont aidé les élèves et les étudiants des communautés minoritaires à améliorer la maîtrise qu'ils ont de leur première langue officielle. La troisième décrit des gestes posés pour appuyer l'épanouissement des communautés francophones et anglophones en situation minoritaire et renforcer leur identité. La quatrième section montre comment le gouvernement du Canada travaille avec ses partenaires pour accroître l'offre de services dans les deux langues partout au pays. La cinquième section traite de certains des efforts réalisés en 2015-2016 pour favoriser le développement économique des communautés minoritaires.

## LA LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES

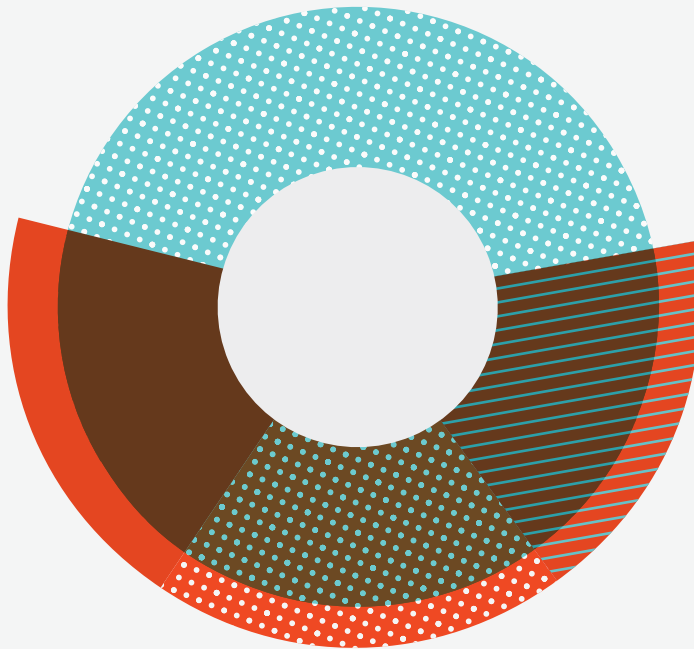
Le gouvernement du Canada et ses institutions fédérales veillent à la mise en œuvre de la *Loi sur les langues officielles*. L'article 41 de ce texte stipule que les institutions fédérales doivent prendre « des mesures positives » pour mettre en œuvre l'engagement du gouvernement à promouvoir le français et l'anglais au Canada.

L'article 42 établit de son côté que la « ministre du Patrimoine canadien, en consultation avec les autres ministres fédéraux, suscite et encourage la coordination de la mise en œuvre par les institutions fédérales de cet engagement. »

## Dépenses réelles dans le cadre de l'initiative horizontale de la Feuille de route 2013-2018

# 1 124 037 385

Affectations totales sur cinq ans



## 201 075 806

2013-2014

## 217 871 504

2014-2015

## 220 079 744

2015-2016

## BILAN DE LA TROISIÈME ANNÉE DE MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE POUR LES LANGUES OFFICIELLES DU CANADA 2013 -2018

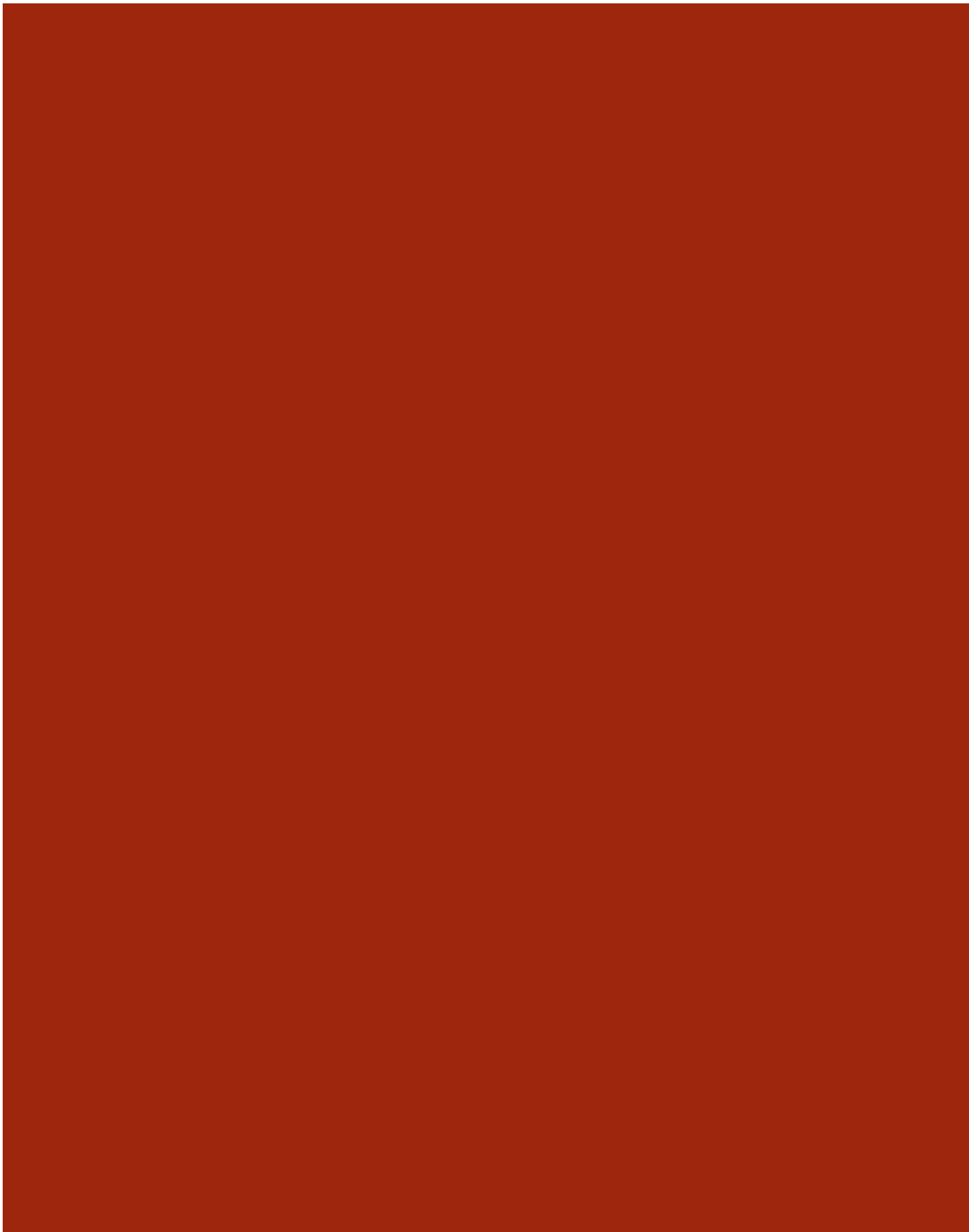
La *Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018 : Éducation, immigration et communautés (Feuille de route 2013-2018)* est le troisième plan quinquennal que le gouvernement du Canada a adopté pour renforcer la place du français et de l'anglais. Elle comprend 28 initiatives et concerne 14 institutions fédérales dont, en premier lieu, Patrimoine canadien, qui coordonne sa mise en œuvre (voir l'annexe 1 pour prendre connaissance des données financières, pour 2015-2016, de la *Feuille de route 2013-2018*).

Patrimoine canadien gère aussi une partie des sommes consacrées aux initiatives relevant de la *Feuille de route 2013-2018* par le truchement de ses propres programmes d'appui aux langues officielles (les annexes 2, 3, 4 et 5 présentent

des informations détaillées sur les programmes d'appui aux langues officielles de Patrimoine canadien).

La *Feuille de route 2013-2018* n'est que l'un des différents outils que le gouvernement du Canada utilise actuellement pour renforcer les langues officielles du Canada. La Loi sur les langues officielles oblige toutes les institutions fédérales à adopter des mesures positives pour promouvoir le français et l'anglais dans la société et pour appuyer le développement des communautés minoritaires.

Depuis sa mise en œuvre en 2013, plus de 639 millions de dollars ont été dépensés, soit 56,8 pour cent du financement prévu sur cinq ans.



# Renforcer les langues officielles en tant que pilier de notre contrat social



**L**es liens entre les deux grands groupes linguistiques de notre pays sont devenus de plus en plus étroits avec le temps. Pour assurer le bon fonctionnement de notre pays, il convient toutefois de continuer de promouvoir auprès de l'ensemble des Canadiens que la présence au Canada de deux langues officielles fortes, le français et l'anglais, constitue une grande richesse.

Cette section présente quelques exemples d'initiatives que le gouvernement du Canada et ses institutions fédérales ont entreprises en 2015-2016 pour célébrer nos langues officielles et aider les francophones et les anglophones du Canada à mieux se connaître.





# POURSUIVRE LE DIALOGUE ENTRE FRANCOPHONES ET ANGLOPHONES

La contribution des francophones et des anglophones au développement des différentes régions de notre pays est parfois méconnue. Le gouvernement du Canada et ses institutions fédérales ont cherché à pallier cette lacune en 2015-2016.

En 2015-2016, Développement économique Canada pour les régions du Québec a par exemple appuyé un projet qui permettra aux responsables du Village gaspésien de l'héritage britannique de se doter d'un plan stratégique et d'explorer de nouvelles pistes de développement. Menée avec la participation active des leaders de la communauté anglophone gaspésienne, cette initiative vise à renforcer une entreprise touristique qui, depuis les années 1980, attire des milliers de visiteurs à New Richmond en valorisant l'histoire et la culture des Gaspésiens d'origine britannique et contribuant à la connaissance que les francophones, les anglophones et les peuples Autochtones ont les uns des autres.

Patrimoine canadien, le Conseil des arts du Canada et le Centre national des arts ont de leur côté renouvelé jusqu'à 2020 le soutien financier accordé à Zones théâtrales, la rencontre biennale des communautés francophones dans le secteur du théâtre. La sixième édition de cet événement, qui s'est terminée en septembre 2015, a réuni 300 artistes et 50 diffuseurs à Ottawa. Elle a donné à ces professionnels une possibilité unique de nouer des liens et d'échanger savoirs et savoir-faire. Elle a aussi permis aux visiteurs de langue française ou anglaise d'assister à des spectacles de théâtre, de marionnette, de danse et de cirque qui ont montré l'étendue du talent des artistes de la francophonie canadienne.

# 1.2

## FAIRE CONNAÎTRE ET CÉLÉBRER NOS LANGUES OFFICIELLES

Une forte majorité de Canadiens est fière que le pays ait le français et l'anglais comme langues officielles et croit que le bilinguisme contribue positivement à l'image du Canada à l'étranger. Il est important que le gouvernement canadien et ses institutions fédérales tirent profit des occasions qui se présentent à eux pour célébrer cette valeur canadienne.

Un des faits saillants de l'année 2015-2016, sur le plan de la promotion des langues officielles, fut assurément la qualité de la prise en compte du français et de l'anglais lors de la Coupe du monde féminine de la Fédération internationale de football Association (FIFA) et lors des Jeux panaméricains et parapanaméricains.

Lors de la Coupe du monde féminine de soccer, qui s'est tenue à Vancouver, Winnipeg, Edmonton, Ottawa, Montréal et Moncton, le français et l'anglais ont occupé une présence égale dans les tableaux d'affichage, de même que dans les programmes et les articles promotionnels remis ou vendus aux spectateurs; ils ont été mis de l'avant efficacement lors des cérémonies, notamment celles ouvrant le tournoi; et ils ont été valorisés par les organisateurs sur le Web et dans les réseaux sociaux. L'étroite collaboration que Sport Canada, l'Association canadienne de soccer et le Commissariat aux langues officielles ont établie bien en amont de la Coupe du monde de soccer féminin explique, en partie, pourquoi le bilinguisme a été valorisé avec succès lors de cette rencontre de grande envergure.

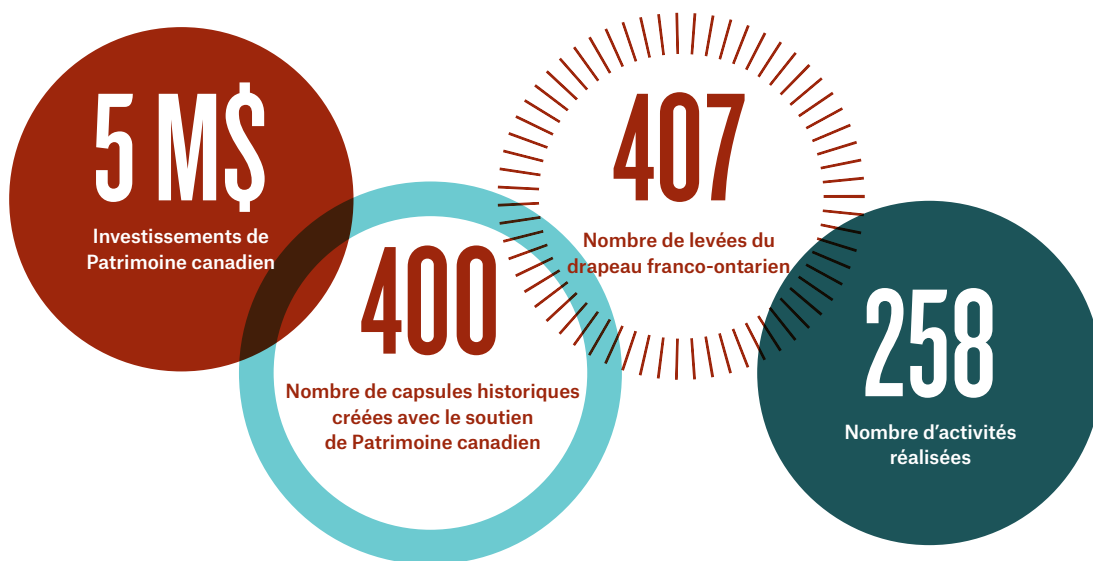
Les organisateurs des Jeux panaméricains et parapanaméricains qui se sont tenus à Toronto en juillet et en août 2015 se sont pour leur part assurés de faire respecter la *Loi sur les langues officielles* et de montrer aux 10 000 participants (et aux millions de visiteurs ou téléspectateurs qui les ont regardés) que l'avancement du français et de l'anglais est une valeur canadienne importante. On relève entre autres que 23 000 bénévoles ont contribué au bon fonctionnement de l'organisation de cet événement et que 40 pour cent d'entre eux parlaient le français.

L'année 2015-2016 a aussi permis de célébrer en grand les 400 ans de la présence francophone en Ontario. Patrimoine canadien a ainsi investi cinq millions de dollars dans l'organisation de fêtes qui se sont terminées, en octobre 2015, par la tenue du grand rassemblement de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario et par l'organisation, au Centre Sony de Toronto, d'un spectacle auquel a notamment participé la chanteuse franco-ontarienne Céleste Lévis.

Plus de 250 activités communautaires ont eu lieu dans le cadre des célébrations de la venue de Champlain sur le territoire qu'est devenu l'Ontario par la suite. Patrimoine canadien s'est par exemple joint à de nombreux partenaires pour appuyer, dans le cadre de la *Feuille de route 2013-2018*, une édition spéciale de la Franco-fête de Toronto. L'édition 2015 de la Franco-fête a duré 15 jours, plutôt que trois, comme d'habitude, pour marquer le 400<sup>e</sup> anniversaire de la présence des francophones en Ontario et faire en sorte que les Jeux panaméricains et parapanaméricains de Toronto comportent un volet culturel important. Au total, plus de 300 artistes ont présenté des spectacles relatifs au développement historique de la francophonie canadienne et de ses liens avec les peuples Autochtones. Quelque 100 000 personnes y ont assisté.

D'autres institutions fédérales ont aussi contribué à souligner les 400 ans de la francophonie en Ontario. En octobre 2015, VIA Rail a ainsi appuyé l'organisation des « 24 heures du roman » par l'Écriture en mouvement, un organisme à but non lucratif qui fait la promotion de la littérature en langue française. Cette activité a réuni deux douzaines d'écrivains français, belges, acadiens, québécois et ontariens. Ceux-ci se sont embarqués, à Halifax, dans le train l'Océan de VIA Rail. Pendant le trajet les amenant de la capitale de la Nouvelle-Écosse à Toronto, ils ont coécrit un roman sur l'aventure de Champlain en Amérique. L'ouvrage *Sur les traces de Champlain*, un destin extraordinaire en 24 tableaux, a été présenté aux participants du Salon du livre express de Toronto. Il est offert dans de nombreuses librairies à travers le pays.

## LES CÉLÉBRATIONS DU 400<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA PRÉSENCE DES FRANCOPHONES EN ONTARIO





# Investir dans la jeunesse



Il est important que le Canada investisse dans l'épanouissement des nouvelles générations et aide celles-ci à acquérir les connaissances et les compétences essentielles dont elles auront besoin pour contribuer pleinement à son développement.

Dans cette veine, le gouvernement du Canada engage des sommes considérables pour offrir aux communautés francophones de l'extérieur du Québec et à la communauté d'expression anglaise du Québec l'instruction de qualité que celles-ci ont le droit constitutionnel de recevoir dans leur langue. Il célèbre aussi l'identité canadienne en soutenant financièrement, chaque année, l'apprentissage du français ou de l'anglais langue seconde par des centaines de milliers de jeunes Canadiens.

En apprenant à bien maîtriser leur première langue officielle et en devenant bilingues, les étudiants canadiens et les jeunes travailleurs de notre pays sont mieux outillés pour rejoindre la classe moyenne, élargir leurs horizons culturels et contribuer de manière significative à la vie civique. Ils développent aussi leur sentiment d'appartenance envers leur pays de même que la communauté dont ils sont issus.

# 2.1

## L'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE SECONDE

Le gouvernement du Canada appuie de diverses façons les efforts considérables que font les provinces et les territoires du Canada pour permettre aux jeunes de tous âges d'apprendre le français ou l'anglais langue seconde (voir l'annexe 5 sur la répartition des effectifs scolaires). L'aide qu'il apporte a par exemple contribué à la hausse constante, depuis l'adoption du premier plan quinquennal sur les langues officielles, en 2003, du nombre d'anglophones inscrits dans des programmes d'immersion française à l'extérieur du Québec (voir le graphique à la page 24).

En 2015-2016, le programme Odyssée de Patrimoine canadien a plus spécifiquement permis à 301 jeunes dotés de solides compétences linguistiques en français ou en anglais de prendre le chemin d'établissements d'enseignement pour planifier et animer des activités susceptibles de motiver les élèves ou les étudiants à enrichir leur maîtrise de leur langue officielle cible, ou leur connaissance de la culture francophone ou anglophone. Pour sa part, le programme Explore a permis à 7 057 jeunes Canadiens de recevoir une bourse pour suivre un cours d'immersion estival et perfectionner leur langue seconde.

### MISE EN ŒUVRE, EN 2015 -2016, DU PROTOCOLE D'ENTENTE RELATIF À L'ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ ET À L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE 2013-2014 À 2017-2018

Le Protocole d'entente relatif à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde 2013-2014 à 2017-2018 est le principal instrument qu'utilise le gouvernement du Canada pour soutenir l'apprentissage du français ou de l'anglais comme première ou seconde langue officielle. Sa signature, en 2013, a été suivie par la conclusion, par Patrimoine canadien et les 13 gouvernements provinciaux et territoriaux du pays, d'autant d'ententes bilatérales. Chacune définit le plan d'action qu'une province ou un territoire entend appliquer

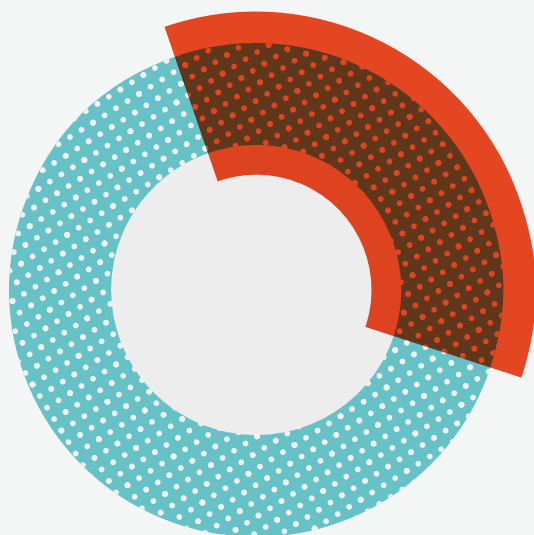
pour renforcer l'instruction dans la langue de la minorité et l'apprentissage d'une seconde langue officielle à l'école. En 2015-2016, le gouvernement du Canada a versé, dans le cadre du Protocole, 89,8 millions de dollars pour favoriser l'apprentissage du français ou de l'anglais langue seconde par les Canadiens des dix provinces et trois territoires. Il a aussi injecté 162,6 millions de dollars pour que les membres des communautés en situation minoritaire puissent accéder à une instruction de qualité, dans leur langue.

## Mise en œuvre du Protocole depuis 2013 (millions de dollars)

### LANGUE SECONDE

267,2

Total depuis 2013



89,8

2015-16

### LANGUE DE LA MINORITÉ

486,4

Total depuis 2013



162,6

2015-16

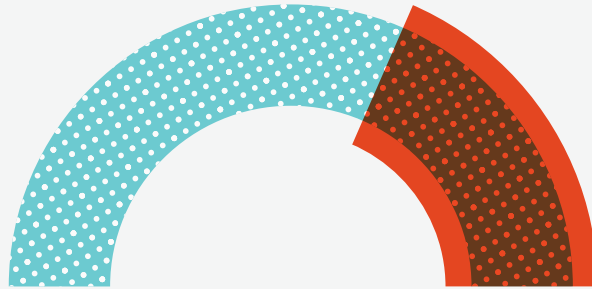


## Niveau de participation aux programmes Odysée, Explore et Échanges Canada depuis 2013

### ODYSSÉE

902

Total depuis 2013



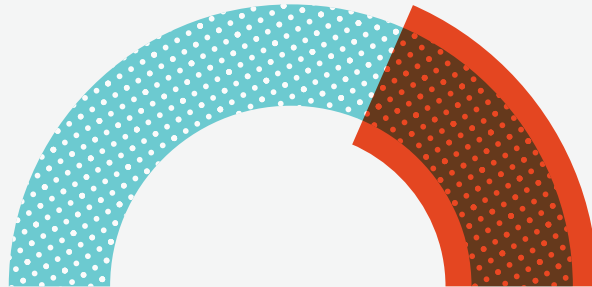
301

2015-2016

### EXPLORE

37 100

Total depuis 2013



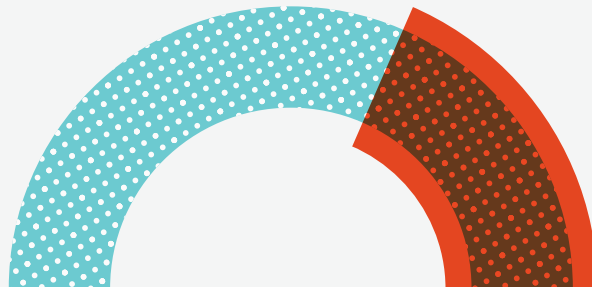
12 600

2015-2016

### ÉCHANGES CANADA

21 171

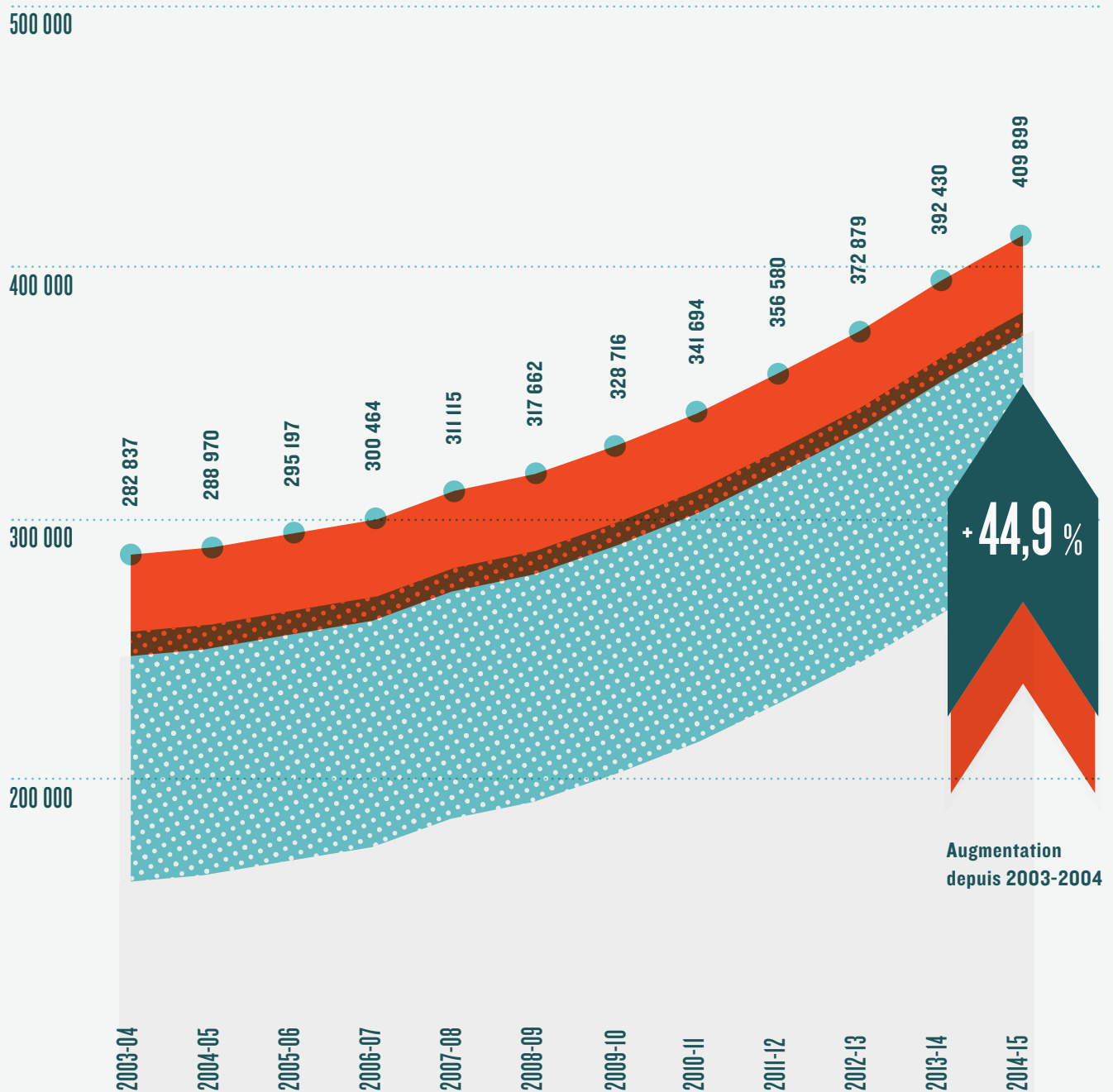
Total depuis 2013



7 057

2015-2016

## Hausse du nombre d'inscriptions aux programmes d'immersion française offerts à l'extérieur du Québec depuis 2003 (millions de dollars)



Patrimoine canadien appuie aussi les enseignants chargés d'apprendre le français ou l'anglais langue seconde aux jeunes Canadiens. Par exemple, grâce à son appui, l'Association canadienne des professeurs d'immersion a pu entamer le développement de modules destinés à former les professionnels de ce secteur d'activité. En 2015-2016, les participants aux ateliers tenus à Edmonton ont notamment pu discuter des façons d'améliorer la viabilité d'un programme d'immersion et de reconnaître le travail des élèves qui surpassent les attentes.

Dans le cadre de la *Feuille de route 2013-2018*, le programme Échanges Canada offre pour sa part aux jeunes Canadiens la possibilité de prendre part, individuellement ou en groupe, à des forums et des échanges où ils auront souvent la possibilité de pratiquer leur seconde langue officielle. Par exemple, il permet à des élèves francophones du Québec de passer du temps dans la famille d'élèves anglophones de l'Ontario, puis de recevoir ensuite leur « jumeau » chez eux. Le programme Échanges Canada permet aussi à des adolescents de partout au pays de se rendre à Ottawa pour se familiariser avec les institutions canadiennes, rencontrer des Canadiens célèbres et parfaire leur seconde langue officielle. L'an dernier, plus de 12 600 personnes ont pris part au programme Échanges Canada.

Grâce à sa participation au partenariat TV5, Patrimoine canadien a aussi contribué à soutenir le bilinguisme chez les jeunes. TV5 Québec Canada a ainsi continué d'offrir des outils d'apprentissage du français aux internautes. Entre autres, le diffuseur a rendu la Francomobile, un jeu interactif destiné aux jeunes de sept à douze ans, accessible pour les utilisateurs de tablettes iPad.

Dans l'ouest du pays, Parcs Canada a collaboré à l'organisation de l'événement Foule RAffaire avec le Conseil jeunesse provincial du Manitoba. Tenu une fois par année, Foule RAffaire donne aux élèves des écoles francophones ou des classes d'immersion française la possibilité de faire des rencontres et de pratiquer leur français, hors du contexte scolaire, lors d'activités sportives ou artistiques variées. En 2015, quelque 130 jeunes manitobains de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année ont participé à la 30<sup>e</sup> édition de cette manifestation unique.

## LES CONJOINTS DE MILITAIRES APPRENNENT LE FRANÇAIS

Le gouvernement du Canada investit aussi des ressources pour favoriser l'apprentissage du français ou de l'anglais langue seconde par les adultes. Par exemple, au Québec, le Centre des ressources pour les familles des militaires de la Base des Forces canadiennes de Bagotville a conclu une entente avec la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord

pour que sa clientèle, notamment les conjoints anglophones de soldats et d'officiers, ait accès à des cours de français et des cours d'entrepreneuriat. Ces cours facilitent l'intégration des familles des militaires à la communauté saguenéenne et les aident à contribuer à l'économie régionale.

En 2015-2016, Pêches et Océans Canada a sensibilisé les jeunes du centre du pays et de la région arctique à l'importance d'apprendre le français comme deuxième langue officielle. Le personnel du ministère a en effet pris part à des séances d'information organisées par le Conseil scolaire du Sud de l'Ontario sur les possibilités de carrière des diplômés. Ces séances ont connu beaucoup de succès. Elles ont en fait culminé avec la demande, par des étudiants et des enseignants, de planifier la création d'un programme de placement coopératif qui permettrait aux jeunes d'utiliser et d'améliorer leur connaissance de leur seconde langue officielle.

Dans la même veine, Ressources naturelles Canada a appuyé financièrement la tenue d'événements « portes ouvertes », la réalisation de concours et la création d'ateliers pour encourager les étudiants du Canada à poursuivre leurs études en langue française dans le secteur scientifique.

## 2.2

# L'APPRENTISSAGE DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ

En 2015-2016, Patrimoine canadien a versé 167 millions de dollars pour améliorer l'offre de programmes et d'activités provinciaux et territoriaux destinés à favoriser l'enseignement dans la langue de la minorité. Cette somme, que le ministère a versée dans le cadre du programme Appui à l'éducation dans la langue de la minorité, a aidé 240 000 jeunes en situation minoritaire à étudier dans leur langue. Elle a aussi servi à appuyer le travail que réalisent les 40 conseils ou commissions scolaires et 39 établissements postsecondaires de langue minoritaire du pays.

D'autres institutions fédérales ont aussi contribué à ce que les jeunes en situation minoritaire puissent apprendre dans leur langue. En 2015-2016, le ministère de l'Environnement et du Changement climatique a ainsi réalisé un inventaire des ressources éducatives susceptibles d'être utilisées dans les cours de géographie, de science ou de langue seconde par les écoles des communautés en situation minoritaire et les classes d'immersion. Mises en ligne durant l'année 2015-2016, ces ressources bilingues incluent des trousseaux éducatifs ou des cartes interactives sur des thèmes comme la biodiversité, le réchauffement de la planète, la qualité de l'air ou encore les oiseaux migrateurs.

### DIALOGUE ENTRE GÉNÉRATIONS

En 2015-2016, Patrimoine canadien et d'autres acteurs, dont Emploi et Développement social Canada, ont soutenu « Orientation de carrières en français chez les jeunes au secondaire », une initiative de la Fédération des aînées et des aînés francophones du Canada.

Ce projet, dont le fonctionnement repose sur la participation de retraités et de travailleurs à

des ateliers de discussion organisés pendant les heures de classe, vise notamment à faire comprendre aux jeunes des écoles francophones ou des classes d'immersion française qu'il vaut la peine d'apprendre le français et qu'on peut mener une carrière intéressante en français.

Bibliothèque et Archives du Canada a, de son côté, appuyé un programme de la Bibliothèque publique de Toronto et du Groupe Banque TD qui encourage les enfants du Canada à lire pendant l'été. Quand l'institution fédérale s'est jointe à cette initiative, le matériel offert par le Club de lecture d'été TD dans les bibliothèques publiques du Canada était produit en anglais, puis traduit en français. Bibliothèque et Archives du Canada a pris la décision de créer des contenus originaux en langue française, des contenus qui conviennent davantage, notamment, aux jeunes des communautés francophones. L'institution a aussi veillé à ce que les bibliothèques de l'extérieur du Québec soient au courant du fait que le matériel du Club est offert en français et elle a travaillé activement à augmenter la participation des jeunes anglophones du Québec au programme.

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada a pour sa part soutenu le Consortium des établissements universitaires de l'Ouest canadien pour que des spécialistes élaborent huit cours en ligne de deuxième cycle sur le thème de l'inclusion scolaire. Les formations virtuelles offertes par l'Université de Saint-Boniface au Manitoba, l'Université Simon Fraser en Colombie-Britannique, le Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta et l'Institut français de l'Université de Regina en Saskatchewan permettront aux enseignants des établissements scolaires de langue française de mieux prendre en compte dans leurs classes des besoins particuliers, sur les plans culturels, linguistiques et autres, des élèves et étudiants issus de l'immigration.

## INVESTISSEMENT EN INFRASTRUCTURES

En 2015-2016, Patrimoine canadien a appuyé les projets d'infrastructures communautaires suivants :

### Colombie-Britannique :

Espaces communautaires à l'École des Pionniers à Maillardville.....367 139 \$

### Île-du-Prince-Édouard :

Projet d'immobilisation dans la région de King-East.....700 000 \$

### Manitoba :

Agrandissement de l'École La Voie du Nord.....1 150 000 \$

Agrandissement de l'École Noël-Ritchot.....300 000 \$

Construction d'un espace d'apprentissage collaboratif pour les étudiants de l'Université de Saint-Boniface.....249 000 \$

### Nouveau-Brunswick :

Projet d'immobilisation à Oromocto.....100 000 \$

### Ontario :

Construction d'une salle de style « boîte noire » de 120 places à l'Université d'Ottawa.....650 000 \$

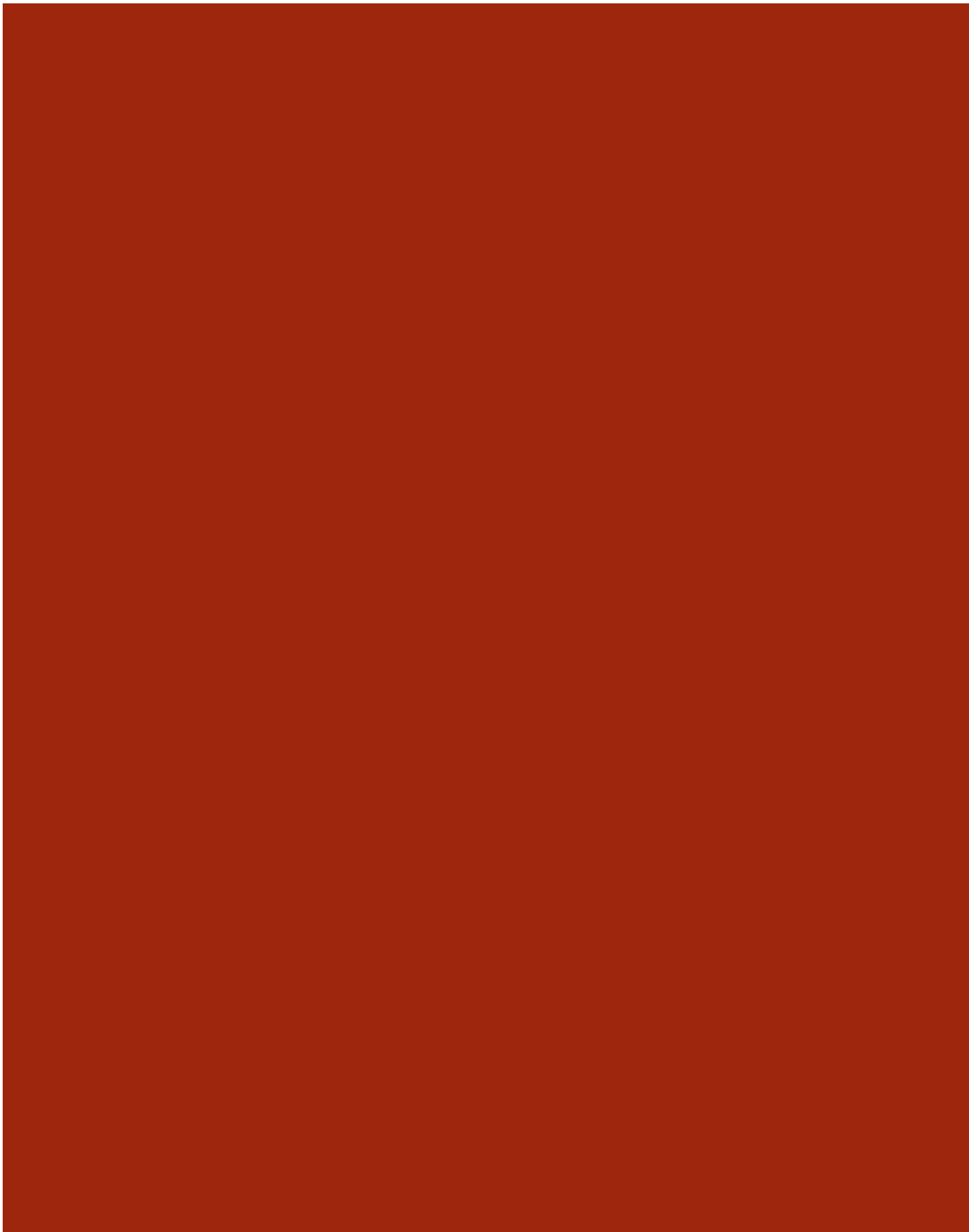
Projet de classes inversées à l'ère numérique.....150 000 \$

Projet d'immobilisation au Centre scolaire et communautaire l'Alliance d'Iroquois Falls.....144 636 \$

### Québec :

Construction d'une salle au Collège St-Lawrence.....1 900 000 \$

Projet de rénovation majeure à l'Université Bishop's.....1 800 000 \$



# Soutenir l'identité communautaire

3

**L**a présence de communautés en situation minoritaire d'un bout à l'autre du Canada contribue à enrichir notre pays sur les plans social et culturel. Bien qu'elles aient réalisé des gains marqués au cours des dernières décennies, les communautés minoritaires francophones et anglophones ont besoin de l'appui du gouvernement du Canada et des institutions fédérales pour occuper toute la place qui leur revient dans l'espace public, assurer le renforcement de l'identité de leurs membres et assurer la transmission de leur langue et de leur culture aux générations à venir.



# 3.1

## PROMOUVOIR LA CULTURE

En 2015-2016, les institutions fédérales ont continué d'appuyer l'essor croissant du secteur culturel et artistique communautaire en aidant les artistes et les organismes francophones et anglophones en situation minoritaire à créer de nouvelles œuvres et à les commercialiser.

En 2015-2016, le financement remis par Patrimoine canadien aux artistes francophones a par exemple aidé le groupe acadien Les Hôtesses d'Hilaire à se faire connaître dans l'ensemble du Canada de même qu'à l'étranger. La formation rock, qui a remporté plusieurs Prix Musique Nouveau-Brunswick en 2014, s'est notamment produite sur l'une des scènes extérieures des Francofolies de Montréal en juin 2015, avant de parcourir le Québec de Chicoutimi à Sherbrooke en passant par Trois-Rivières.

Le soutien de Patrimoine canadien a aussi permis aux organisateurs de la Francofête en Acadie (un événement annuel dédié aux arts de la scène), de Contact ontarien (la foire du spectacle de l'Ontario français) et de Contact Ouest (le seul marché des arts de la scène francophone dans l'Ouest et le Nord canadiens) d'accueillir des professionnels étrangers du secteur culturel et d'établir des ponts entre les artistes d'ici et d'ailleurs. Dans le cas de Contact Ouest et de Contact ontarien, il s'agissait d'une première.

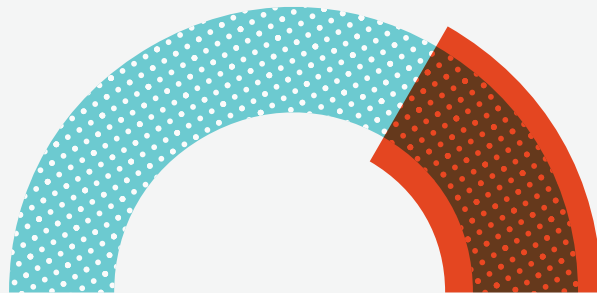
Patrimoine canadien a par ailleurs appuyé le projet de renouvellement des équipements de Kap Nord (CKGN FM), une station de radio communautaire qui, depuis Kapuskasing, dessert les francophones et les francophiles qui résident d'Opasatika à Smooth Rock Falls, dans le nord de l'Ontario. Grâce à cette initiative, plus de 10 000 francophones et francophiles pourront continuer d'écouter des émissions radiophoniques qui traitent, en français, de leurs communautés et de leurs intérêts.

Au Québec, Patrimoine canadien a soutenu la création, par l'English Language Arts Network (ELAN), d'un circuit culturel reliant six communautés représentant 80 pour cent des membres de la communauté d'expression anglaise du Québec vivant hors de Montréal. La mise en place de ce circuit a permis à plusieurs milliers de Québécois d'assister à des spectacles culturels et artistiques anglophones (comme les concerts des Durham County Poets, des Young Novelists ou de Ben Wilkins) dans des lieux où de tels spectacles se font souvent rares. Ultimement, la réalisation du projet Community Initiative to Reinvigorate Cultural Unity, Identity and Talent (CIRCUIT) a favorisé le rapprochement des francophones et des anglophones.

**Fonds versés par Patrimoine canadien  
pour l'organisation de vitrines musicales  
favorisant l'accès au marché des artistes  
et des organismes artistiques provenant  
des communautés minoritaires**

**3 450 000 \$**

Total depuis 2013



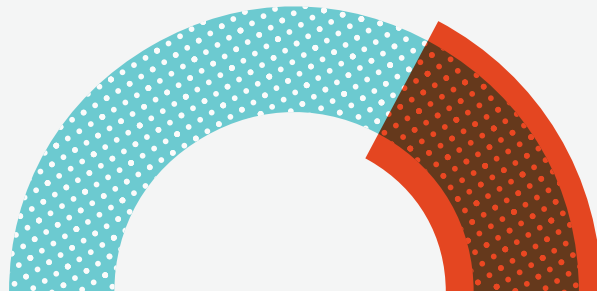
**1 150 000 \$**

2015-2016

**NOMBRE DE VITRINES MUSICALES  
ORGANISÉES CLOSM**

**2 551**

Total depuis 2013



**865**

2015-2016

**NOMBRE DE PARTICIPANTS  
AUX VITRINES CLOSM**

**1 151**

Total depuis 2013



**392**

2015-2016

# Répartition des sommes versées par le Conseil des Arts du Canada en appui aux artistes en situation minoritaire en situation minoritaire

248 820 \$

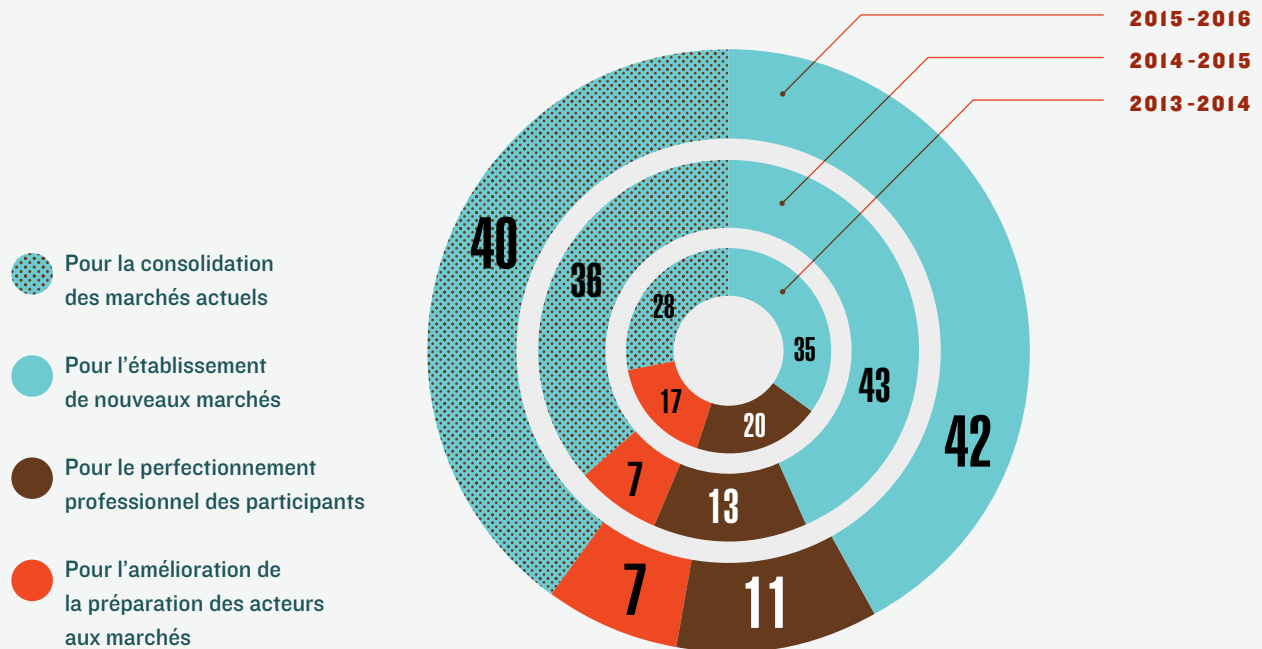
2013-2014

501 060 \$

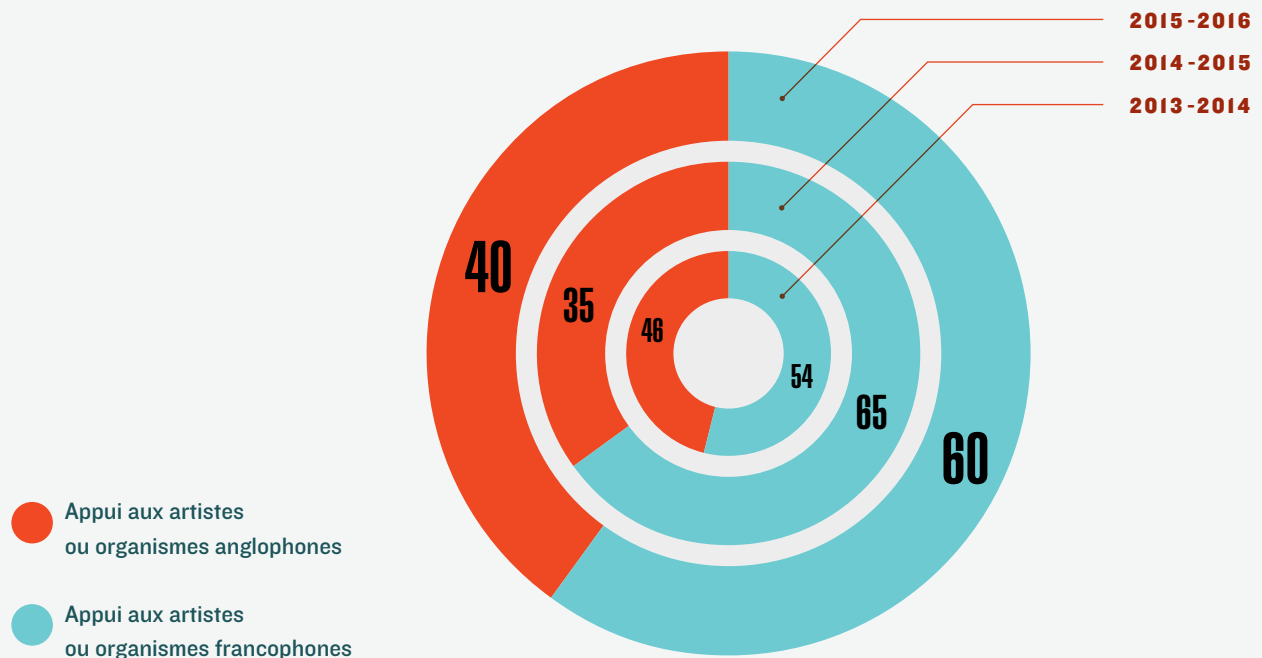
2014-2015

498 745 \$

2015-2016



-  Pour la consolidation des marchés actuels
-  Pour l'établissement de nouveaux marchés
-  Pour le perfectionnement professionnel des participants
-  Pour l'amélioration de la préparation des acteurs aux marchés



-  Appui aux artistes ou organismes anglophones
-  Appui aux artistes ou organismes francophones

Le programme Jeunesse Canada au travail de Patrimoine canadien, qui aide à la fois les jeunes Canadiens issus des communautés à se trouver un emploi et les petits employeurs du secteur culturel à recruter les employés dont ils ont besoin, a continué de porter ses fruits en 2015-2016. Par exemple, il a permis à la Société historique de Saint-Boniface, le principal centre de documentation sur la présence francophone et le patrimoine métis dans l'Ouest du Canada, d'embaucher un technicien pour traiter une partie de sa collection d'archives. Il a aussi rendu possible l'embauche, par le Centre commémoratif de l'Holocauste de Montréal, d'un agent au catalogage, de deux assistants aux communications et d'un agent responsable des sondages.

D'autres acteurs fédéraux sont aussi intervenus pour renforcer l'épanouissement de la vitalité des communautés minoritaires. Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a ainsi annoncé dans la politique réglementaire de radiodiffusion Parlons télé son intention de maintenir pour tous les distributeurs comptant plus de 2 000 abonnés l'obligation de distribuer des services télévisuels ayant un impact positif sur les communautés de langue officielle et leur développement. Dans les marchés de langue française, les distributeurs devront absolument assurer l'accès de leurs clients à CBC News Network, un service de diffusion de nouvelles en continu. Dans les marchés de langue anglaise, ils devront assurer l'accès des francophones en situation minoritaire à TVA (une chaîne généraliste), ICI RDI (le pendant francophone de CBC News) ou ICI ARTV (une chaîne culturelle). Tous les Canadiens faisant affaire avec un distributeur devront en outre avoir accès à certaines chaînes, en particulier à TV5, qui se veut le reflet de la francophonie internationale, et à la chaîne UNIS, la vitrine télévisuelle de la francophonie canadienne.

Toujours dans le monde télévisuel, Radio-Canada a renforcé sa présence au sein des communautés de langue française en ouvrant trois nouvelles stations à Moncton, Sudbury et Windsor. Ces nouvelles antennes, qui se veulent des lieux ouverts sur les communautés acadienne et franco-ontarienne, offriront aux artisans qui en sont issus un environnement de travail collaboratif axé sur la créativité.

## FAIRE CONNAÎTRE LE BILINGUISME CANADIEN À L'ÉTRANGER

Il est important pour le Canada de valoriser la culture de ses deux grands groupes linguistiques à l'extérieur du pays. En 2015-2016, cette préoccupation a amené l'Ambassade du Canada au Vietnam à organiser un événement culturel, *Le français, j'adore!*, dans le cadre duquel le slameur et artiste hip-hop québécois DTrack a présenté un spectacle à l'Université de Hanoï. D'autres institutions représentant le Canada

à l'étranger, du Haut-commissariat du Canada en Afrique du Sud au Consulat général du Canada à Chicago, ont pour leur part célébré la Journée internationale de la Francophonie en projetant des films québécois comme *Incendies*, de Denis Villeneuve, ou *Félix et Meira*, de Maxime Giroux.

# 3.2

## PRÉSERVER ET VALORISER LE PATRIMOINE DES COMMUNAUTÉS

Année après année, le gouvernement du Canada et ses institutions fédérales appuient les communautés de langue officielle en situation minoritaire pour les aider à protéger et mieux faire connaître le riche patrimoine que leurs membres ont bâti dans toutes les régions du pays.

En 2015-2016, Patrimoine canadien a financé la réalisation de *Once Upon a Memory*, un projet de l'organisme Voice of English-speaking Quebec dans le cadre duquel 300 jeunes anglophones du Québec ont appris à réaliser des entrevues, recueillir et colliger des données, avant d'entreprendre, avec la participation de 50 personnes âgées, la rédaction d'un livre sur le passé de leurs communautés.

L'Office national du film a, quant à lui, coproduit une série documentaire télé, *Droit comme un F*, sur les luttes qu'ont menées les communautés francophones du pays pour que leurs enfants puissent accéder à une éducation en langue française de qualité. Les trois épisodes de la série, qu'Anne-Marie Rocher a réalisée, présentent des causes judiciaires phares et les témoignages de parents, d'enfants et de juristes très engagés. Il existe un pendant Web à cette série : le site [droitcommeunf.com](http://droitcommeunf.com), dont le Fonds des médias du Canada a soutenu la création.

En 2015-2016, le Fonds des médias du Canada a d'ailleurs octroyé 11 millions de dollars à 29 projets convergents dans le cadre du Programme de production de langue française en milieu minoritaire. Ce programme vise à encourager les projets qui reflètent les réalités quotidiennes des collectivités francophones vivant à l'extérieur du Québec.

Bibliothèque et Archives Canada a montré cette année qu'il est possible pour les institutions fédérales de faire des médias sociaux, un usage qui va au-delà de leurs obligations en matière de service au public. Bibliothèques et Archives Canada s'efforce en effet de concevoir sur Facebook et Twitter des contenus attrayants qui tiennent compte des particularités culturelles et des intérêts spécifiques des communautés de langue officielle. De cette manière, l'institution fédérale contribue à augmenter leur visibilité dans le cyberspace et à y créer un esprit communautaire.

# 3.3

## DES COMMUNAUTÉS DE PLUS EN PLUS INCLUSIVES

Le Canada a la réputation d'être ouvert aux immigrants et de bien accueillir les réfugiés. Tout comme les grandes majorités linguistiques du pays, les communautés de langue officielle en situation minoritaire contribuent à renforcer l'image du pays à cet égard. Les communautés accueillent en effet de plus en plus d'immigrants, qui y trouvent de plus en plus d'occasions de s'y épanouir.

Les communautés ont toutefois besoin du soutien du gouvernement du Canada et des institutions fédérales pour atteindre leurs cibles en matière d'immigration.

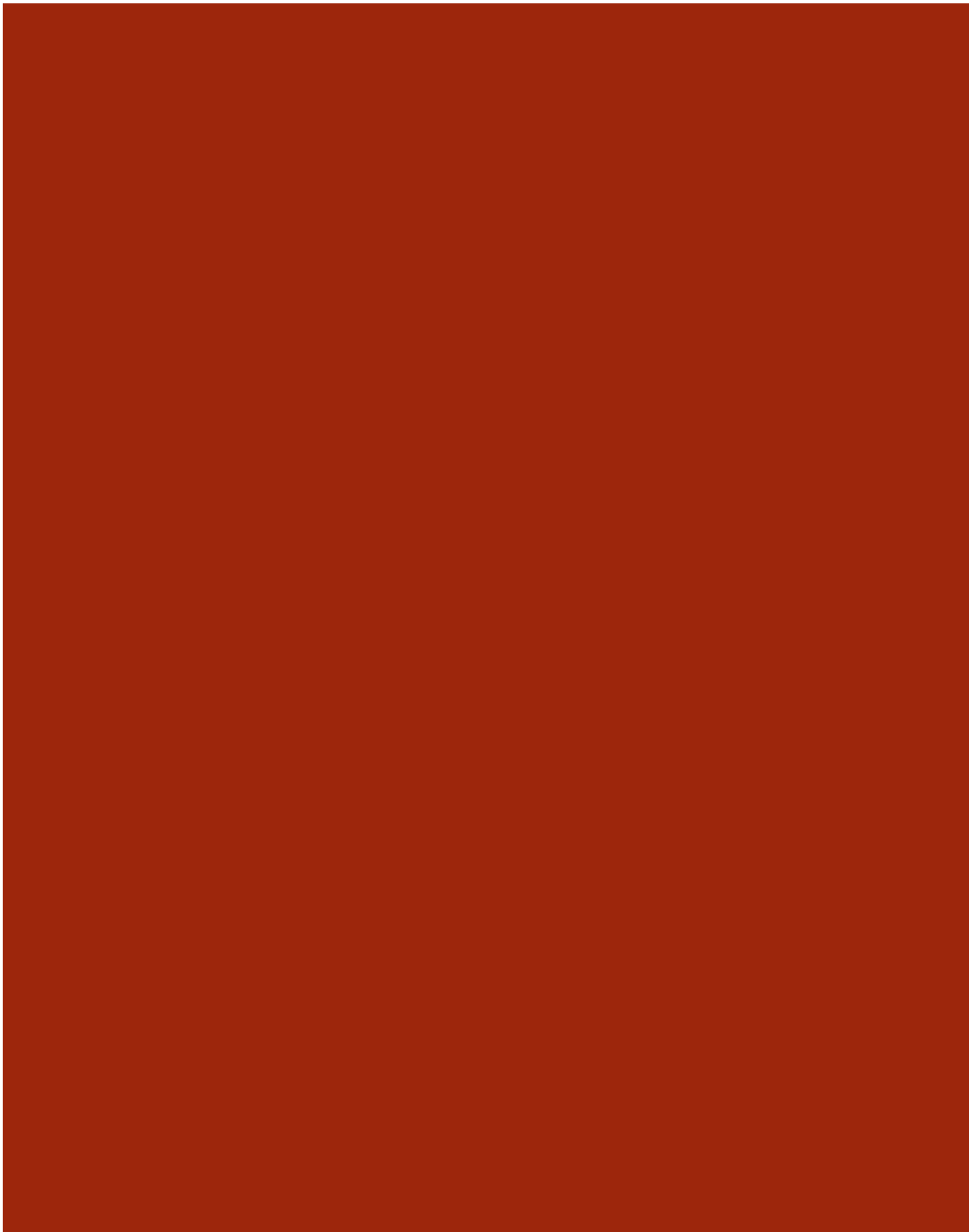
Dans le cadre de la *Feuille de route 2013-2018*, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada a aussi appuyé financièrement quatre organismes francophones en situation minoritaire pour que ceux-ci offrent des services en personne et en ligne aux immigrants francophones avant que ceux-ci n'arrivent au Canada. L'adoption, depuis avril 2015, d'une approche privilégiant l'offre de services d'orientation pré-arrivée « pour et par les francophones » permet de faciliter l'intégration des nouveaux venus et la création de liens entre ceux-ci et les communautés appelées à les recevoir.

L'année 2015-2016 a aussi permis de renforcer la capacité des communautés francophones en situation minoritaire d'accueillir des immigrants. Dans l'Ouest, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada a ainsi signé, avec les communautés, sept ententes qui visent à améliorer l'intégration et la rétention des nouveaux arrivants. Ces accords ont notamment permis de présenter les communautés rurales francophones du Sud de la Saskatchewan aux nouveaux arrivants, de promouvoir l'embauche d'immigrants francophones lors de l'événement Espace Emploi à Winnipeg et de mener des recherches sur les conditions amenant les étudiants francophones en Alberta à y demeurer, une fois leurs études terminées.

Au Québec, Statistique Canada a rendu publics les résultats d'une étude intitulée « Les immigrants de langue anglaise au Québec : Surqualification chez les détenteurs d'un diplôme universitaire ». Ce travail a été réalisé dans le cadre d'un projet plus large qui vise à définir les caractéristiques sociales, économiques, démographiques et démolinguistiques de la population de langue anglaise qui immigre au Québec. Les recherches de ce type permettent de prendre de meilleures décisions et de concevoir des programmes d'insertion au travail adaptés aux besoins des immigrants anglophones.

Au Nouveau-Brunswick, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique a appuyé dans le cadre de la *Feuille de route 2013-2018* la mise en place d'EduNB, un réseau de neuf établissements scolaires et universitaires (dont trois établissements francophones en situation minoritaire) qui cherche à attirer des élèves et des étudiants internationaux dans la province. En 2015-2016, les membres de ce nouveau partenariat ont participé à une conférence réunissant des agences internationales spécialisées dans le placement des élèves et des étudiants étrangers. Ils ont aussi organisé une visite durant laquelle 11 agences de ce genre ont pu se familiariser avec l'offre néobrunswickoise en matière d'éducation. Cette initiative est prometteuse, puisque l'inscription de jeunes dans les établissements scolaires et universitaires de la province génère des retombées économiques majeures. De plus, les jeunes qui viennent étudier au Nouveau-Brunswick sont susceptibles de faire partie des cohortes d'immigrants qui, à l'avenir, viendront enrichir la majorité anglophone de la province ou encore sa communauté de langue française en situation minoritaire.

Pour favoriser l'intégration des immigrants francophones venus s'établir dans les municipalités de Bathurst et d'Edmundston, l'APECA s'est en outre jointe au gouvernement du Nouveau-Brunswick pour financer le démarrage et le fonctionnement de La Ruche, un incubateur d'entreprises. La Ruche de Bathurst et celle d'Edmundston permettent aux nouveaux arrivants d'accéder à la formation et aux infrastructures dont ils ont besoin pour se lancer en affaires. Les Chambres de commerce de Bathurst et d'Edmundston, qui gèrent ce projet de cinq ans, mettent aussi les immigrants en relation avec des mentors capables de les soutenir tout au long du démarrage de leur entreprise.





# Améliorer l'offre de services en français et en anglais



■ Il est important que les Canadiens se sentent bien partout où ils se trouvent au pays et l'une des manières de rendre chaque province ou territoire plus inclusif consiste à y accroître l'offre de services en français et en anglais. Le gouvernement du Canada et ses institutions fédérales donnent par conséquent leur appui aux gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux et à des organismes divers pour que les Canadiens puissent accéder à plus de services dans la langue officielle de leur choix, particulièrement dans certains secteurs névralgiques.

# 4.1

## ACCROÎTRE L'OFFRE DE SOINS DE SANTÉ EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS

Comme l'explique bien le Réseau des services de santé en français de l'Est de l'Ontario, la langue joue un rôle majeur dans le maintien et le rétablissement de la santé des Canadiens. « En communiquant dans [leur] langue maternelle, ceux-ci ont plus de facilité à “demander de l'aide, expliquer [leur] vécu et [leur] condition, exprimer [leurs] besoins et [leurs] préférences et assumer la prise en charge de [leur] santé”. »

Pour que les membres des communautés minoritaires aient accès à des soins de qualité, Santé Canada met en œuvre le Programme de contribution pour les langues officielles en santé dans le cadre de la *Feuille de route 2013-2018*. Celui-ci permet de soutenir des mesures variées.

En 2015-2016, l'Association des facultés de médecine du Canada a reçu l'aide de Santé Canada pour réaliser un projet qui vise à intégrer des diplômés en médecine francophones ou francophiles au sein des établissements desservant les communautés de langue française en situation minoritaire. Ce projet a permis de sensibiliser 332 étudiants en médecine aux avantages de travailler auprès de cette clientèle. Au final, 16 ont choisi d'effectuer un stage dans une communauté de langue française.

### AMÉLIORER L'OFFRE DE SERVICES BILINGUES DANS LES ÉTABLISSEMENTS COMMERCIAUX OU LORS D'ÉVÉNEMENTS TOURISTIQUES

En 2015-2016, la Commission de la Capitale nationale a contribué à améliorer l'offre de services bilingues dans la région de Gatineau-Ottawa en ajoutant des clauses linguistiques aux baux qu'elle signe avec des tiers. En vertu de ces ententes, les locataires de la Maison Strutt, un immeuble dessiné dans les années 1950 par une étoile montante de l'architecture, James Strutt, devront offrir des services en français et en anglais aux visiteurs des expositions qui y seront organisées dans le cadre des célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération. De même, le Centre d'écologie et d'agriculture urbaine de Gatineau doit

recourir aux deux langues officielles lorsqu'il accueille le grand public à la Ferme Moore, un site de 88 acres où est offerte une vaste gamme d'activités pédagogiques qui favorisent la découverte de la nature.

À la demande du comité organisateur des Jeux de l'Acadie, qui ont eu lieu en juin 2015, à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard, Anciens combattants Canada a quant à lui amélioré l'offre de services bilingues en faisant imprimer et distribuer des écussons que les bénévoles pouvaient porter pour signaler à chaque visiteur qu'ils étaient en mesure de le servir dans les deux langues officielles.

Santé Canada a aussi appuyé la réalisation de projets pilotes pour tester l'utilité de faire appel à des interprètes spécialisés pour pallier la pénurie de professionnels de la santé bilingues au nord de l'Ontario, de la Saskatchewan, de Terre-Neuve-et-Labrador, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Cette approche permet aux francophones d'accéder, dans leur langue, aux services socio-sanitaires offerts dans leur région, avec l'aide d'un interprète qui se charge de faire le pont entre les professionnels de la santé et eux.

Santé Canada a également aidé le Réseau de l'Est de l'île de Montréal pour les services en anglais à produire et distribuer l'édition 2015 du répertoire des ressources en santé et en services sociaux pour la communauté anglophone de cette partie de la métropole québécoise. Cet outil aide les membres de la communauté d'expression anglaise du Québec à accéder à des professionnels de la santé en mesure de les soigner dans la langue officielle de leur choix.

Cette année encore, l'Agence de la santé publique du Canada est intervenue activement auprès des communautés de langue officielle par le truchement du Programme d'action communautaire pour les enfants et du Programme canadien de nutrition prénatale. Elle a ainsi soutenu la Société de la petite enfance et de la famille du sud de l'Alberta pour que celle-ci améliore l'offre de soins offerts à cet endroit. Elle a aussi appuyé les EssentiElles pour que cet organisme, qui représente les intérêts des femmes francophones du Yukon, publie un nouveau numéro de *NombriL*, un magazine sur la périnatalité et la petite enfance.

L'Agence de la santé publique du Canada a aussi aidé le Centre de ressources familiales de la Péninsule acadienne à cerner les besoins spécifiques des familles francophones vulnérables du Nouveau-Brunswick. Elle a appuyé les actions entreprises par le Community Action Committee for Southwestern Newfoundland pour améliorer la santé et le bien-être des parents et des enfants franco-terre-neuviens. Elle a en outre accru le financement versé à La Pirouette, un organisme qui offre des services de santé maternelle et infantile aux francophones de la Nouvelle-Écosse.

## RÉSULTATS DE SANTÉ CANADA EN 2015-2016



# 4.2

## DES DROITS ÉGAUX POUR TOUS

Il est difficile pour les Canadiens de se retrouver dans le système de justice, mais cela peut être encore plus compliqué pour eux de le faire quand ils doivent utiliser une langue officielle qui n'est pas celle qu'ils maîtrisent le mieux. Il est donc important que les francophones ou les anglophones aient accès, peu importe où ils se trouvent au pays, à des professionnels juridiques capables de les orienter ou de les servir dans leur langue.

Le gouvernement du Canada et ses institutions fédérales s'efforcent année après année d'améliorer l'offre de services juridiques en français.

Dans le cadre de la *Feuille de route 2013-2018*, Justice Canada a par exemple soutenu 14 projets de formation pour améliorer la capacité des professionnels de la justice à maîtriser le langage juridique en français et en anglais (plus de 625 juges provinciaux, procureurs, agents de probation, employés de greffe et autres acteurs y ont pris part). Le Ministère a aussi appuyé la mise en œuvre de trois projets de création de curriculums pour les étudiants bilingues désireux de poursuivre une carrière dans le domaine juridique. Justice Canada a de plus appuyé le fonctionnement des portails Web Cliquezjustice.ca et Éducaloi.qc.ca, qui transmettent de l'information spécialisée aux Canadiens issus des communautés en situation minoritaire, et de Jurisource.ca, un site qui met des outils jurilinguistiques à la portée des professionnels qui interviennent auprès de ces communautés.

### MODIFICATION DE LA LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES

L'année 2015 a marqué le 10<sup>e</sup> anniversaire du renforcement de la partie de la *Loi sur les langues officielles* relative à la promotion du bilinguisme canadien et au renforcement des communautés de langue officielle.

Concrètement, cela veut dire que depuis 2005, les institutions fédérales ont l'obligation de prendre des mesures positives pour assurer

l'avancement du français et de l'anglais dans la société canadienne et pour soutenir le développement des communautés francophones et anglophones en situation minoritaire. Les institutions peuvent être la cible de plaintes et de poursuites judiciaires si elles ne respectent pas leurs obligations en cette matière.

De concert avec Justice Canada, le Bureau du directeur des poursuites pénales réalise de son côté une étude sur les moyens pour les provinces et les territoires de respecter leur obligation de former des jurés bilingues pour la tenue de certains procès criminels. Cette question est importante, puisqu'à l'extérieur du Québec, il est souvent difficile de recruter des jurés connaissant le français, tandis qu'au Québec, trouver des jurés parlant l'anglais représente parfois un défi. L'examen de la situation vécue par les administrations judiciaires provinciales et territoriales en 2015-2016 a permis de dégager certains constats préliminaires. Il a aussi permis de constater la volonté des provinces et des territoires de corriger les lacunes relevées dans l'étude.

Justice Canada a enfin financé la création, par la Public Legal Information Association of Newfoundland et la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador, d'ateliers et de documents d'information juridique faciles à comprendre sur la garde des enfants, les droits de visite, la pension alimentaire pour enfants ou la protection de l'enfance.

## 4.3

# LES INSTITUTIONS FÉDÉRALES COOPÈRENT ÉTROITEMENT

En vertu de l'article 42 de la *Loi sur les langues officielles*, Patrimoine canadien doit coordonner la mise en œuvre, par les institutions fédérales, de l'engagement du gouvernement canadien à appuyer le développement des communautés minoritaires et faire la promotion du français et de l'anglais dans la société canadienne.

En 2015-2016, Patrimoine canadien et le Secrétariat du Conseil du Trésor ont continué de mettre en œuvre auprès des institutions fédérales une approche commune de collecte de données qui permet de mieux rendre compte des interventions réalisées pour respecter les différentes parties de la *Loi sur les langues officielles*. En 2015-2016, 83 institutions fédérales ont soumis un bilan sur les langues officielles qui met en relief les mesures qu'elles ont prises pour promouvoir le français et l'anglais dans la société canadienne et favoriser l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

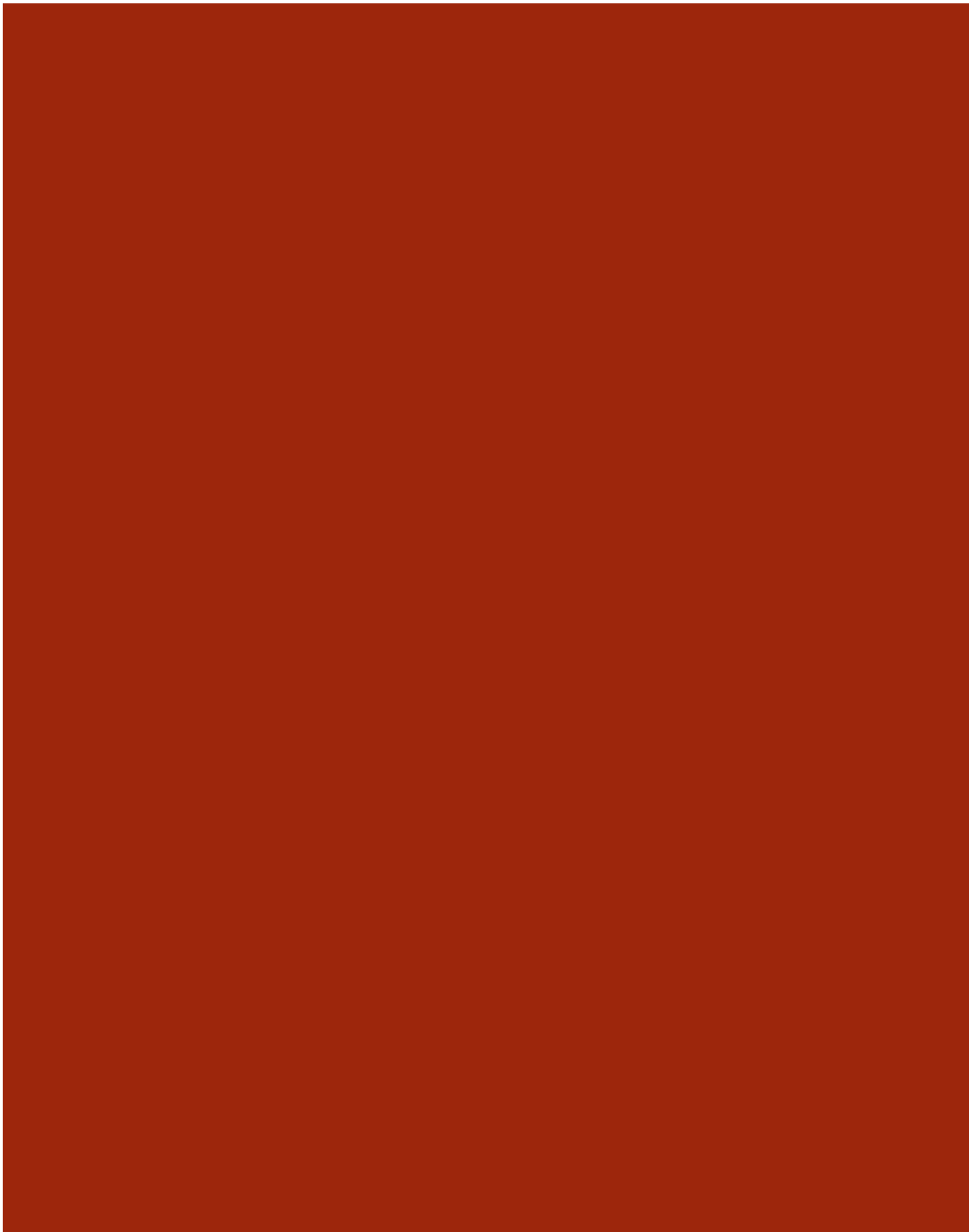
En 2015-2016, Patrimoine canadien a également finalisé un nouvel outil important : le Guide pour l'élaboration des clauses de langues officielles dans les accords de contribution à Patrimoine canadien. Cet instrument novateur permet d'assurer une meilleure prise en compte du français et de l'anglais dans l'administration des programmes de paiements de transfert. Produit à la suite de discussions tenues avec le Commissariat aux langues officielles, le Guide a été transmis à plusieurs institutions fédérales.

Plusieurs institutions fédérales ont aussi pris des mesures efficaces pour améliorer la qualité de leurs interventions en matière de langues officielles. La Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la Gendarmerie royale du Canada (GRC) a ainsi formé des groupes de discussion dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire pour mieux cerner leurs besoins.

L'Agence des services frontaliers du Canada a participé avec le Conseil fédéral du Pacifique aux Rendez-vous des présidents et présidentes organisés à Richmond, Colombie-Britannique, pour s'entretenir avec les représentants des communautés francophones de cette province et du Yukon et prendre connaissance de leurs préoccupations principales. Statistique Canada a lancé un processus formel de consultation des communautés de langue officielle en situation minoritaire pour cerner leurs besoins et l'usage qu'elles font des produits et des services de l'institution fédérale.

De son côté, l'Agence du Revenu du Canada a démontré l'importance d'être toujours à l'écoute. Elle a en effet pris en compte et appliqué les recommandations que les communautés de langue officielle lui ont adressées lors de consultations tenues à l'issue d'un projet pilote visant à tester une nouvelle approche de distribution de conseils fiscaux.

Il est par ailleurs important que les institutions fédérales collaborent les unes avec les autres en matière de langues officielles. En 2015-2016, la GRC, la Défense nationale et d'autres institutions ont continué de siéger au Réseau des intervenants œuvrant dans les domaines de la justice et de la sécurité, un regroupement créé sous l'impulsion de Patrimoine canadien. Les intervenants du Réseau veillent notamment à échanger de l'information sur les pratiques qui favorisent l'épanouissement et le développement des communautés de langue officielle et la promotion de l'usage du français et de l'anglais. Ils cherchent aussi à créer des outils ou façons de collaborer ensemble pour consulter et engager les communautés minoritaires. La plateforme interne de communication et d'échanges dont s'est doté le Réseau renferme entre autres des documents susceptibles d'aider ses membres à collaborer entre eux.





# Soutenir l'économie des communautés en situation minoritaire



**L**es communautés en situation minoritaire représentent un atout économique pour les provinces et les territoires dont elles font partie. Les travailleurs et les entreprises issus des communautés francophones peuvent par exemple aider les organisations de l'extérieur du Québec à ouvrir les portes de dizaines de pays d'Afrique, d'Europe, d'Asie et d'Amérique. La communauté d'expression anglaise du Québec peut de son côté jouer un rôle clé dans l'augmentation des exportations du Québec vers des pays comme les États-Unis.

Les communautés de langue officielle font toutefois face à des défis de taille et elles ont besoin de soutien pour réaliser leur plein potentiel économique. Les quelques exemples qui suivent décrivent comment le gouvernement du Canada et ses institutions fédérales ont soutenu certaines communautés et les ont aidées à se développer, au plan économique, en 2015-2016.

# 5.1

## SOUTENIR LA MISE EN ŒUVRE DE PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Comme les exemples suivants le montrent, le gouvernement du Canada et ses institutions fédérales aident les communautés minoritaires de chaque région du pays à faire face aux défis qui leur sont propres et à accroître leur vitalité économique, de manière inclusive.

Dans le cadre de la *Feuille de route 2013-2018*, l'Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor), en partenariat avec le Conseil économique des Territoires du Nord-Ouest et le Carrefour Nunavut, a soutenu un projet de l'Association franco-yukonaise visant à attirer des travailleurs francophones bilingues dans le nord du Canada. Cette initiative servira notamment à pallier la pénurie de main-d'œuvre qualifiée à laquelle font face les entreprises du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut.

Également dans le cadre de la *Feuille de route 2013-2018*, l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario (FedDev) a continué de soutenir la création, par le Collège de la Cité, de coffres.ca, une « boîte à outils » que peuvent utiliser les entrepreneurs francophones de la région. À la fin de 2015-2016, ce site Web renfermait plus de 70 capsules de formation sur des thèmes comme le démarrage d'entreprises, le marketing, les technologies de l'information ou la gestion financière.

Pour sa part, Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC) a appuyé le démarrage de la coopérative de solidarité Les Bioproduits de la Basse-Côte-Nord, une entreprise de transformation alimentaire qui œuvre dans une municipalité régionale de comté où les membres de la communauté d'expression anglaise représentent 85 pour cent de la population. L'aide de l'agence de développement régional devrait permettre de créer 30 emplois saisonniers de cueilleurs de petits fruits nordiques et cinq emplois de travailleurs d'usine dans une communauté de langue officielle en situation minoritaire qui fait face au déclin progressif de l'industrie traditionnelle de la pêche.

Grâce au soutien d'Emploi et Développement social Canada et de Condition féminine Canada, la Corporation d'employabilité et de développement économique communautaire (CEDEC) a de son côté réalisé un projet d'accroissement des possibilités économiques des femmes de la communauté d'expression anglaise vivant aux Îles-de-la-Madeleine. Quelque 45 femmes ont pris part à ce projet, qui a servi à définir les principaux obstacles à la réussite économique des Madelinoises de la communauté d'expression anglaise et des solutions permettant d'y remédier.

En Atlantique, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) a collaboré avec la municipalité de Clare et le ministère de la Santé et du Mieux-être de Nouvelle-Écosse pour créer un événement cycliste populaire, le Gran Fondo Baie Sainte-Marie. Plus de 400 personnes se sont rendues dans cette région de l'ouest de la Nouvelle-Écosse pour prendre part à des courses cyclistes et se familiariser avec les attraits de la culture, de la cuisine et de l'art acadiens. Cet événement, qui gagne en popularité chaque année, permet à la communauté francophone de Clare de diversifier ses activités économiques.

L'APECA a aussi soutenu les efforts réalisés par le Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE) de l'Île-du-Prince-Édouard pour organiser la visite de six entreprises de cette province à Montréal et Québec. Cette mission a permis aux entrepreneurs insulaires de tenir 39 rencontres, d'établir des relations étroites avec certaines entreprises et même, dans certains cas, de réaliser des ventes.

## 5.2

# LE DÉVELOPPEMENT, ÇA SE PRÉPARE

Il faut avoir accès à des données de qualité et être bien informé pour être en mesure de prendre des décisions éclairées. Le gouvernement du Canada et ses institutions fédérales cherchent donc, année après année, à recueillir des renseignements de qualité sur les communautés de langue officielle, leurs besoins, leurs capacités et les marchés qu'elles devraient viser au plan économique.

Par le truchement de la *Feuille de route 2013-2018*, Innovation, Sciences et Développement économique Canada finance la mise en œuvre d'un réseau de veille en tourisme grâce auquel les communautés de langue officielle peuvent accéder à des renseignements stratégiques sur les tendances à surveiller et les pratiques à imiter dans le secteur. En 2015-2016, le Réseau de veille en tourisme soutenu par l'institution fédérale a produit quatre bulletins sur des thèmes comme le développement de nouveaux produits touristiques par les communautés, leur mise en marché, la conclusion de partenariats et le financement de projets. Le réseau a aussi réalisé deux études sur les facteurs expliquant le succès des routes touristiques et des approches marketing qui misent sur l'authenticité (par exemple, la participation de la population locale à une campagne publicitaire). Enfin, il a mené une recherche approfondie qui présente des exemples de mobilisation et d'implication des communautés dans le développement de produits touristiques authentiques.

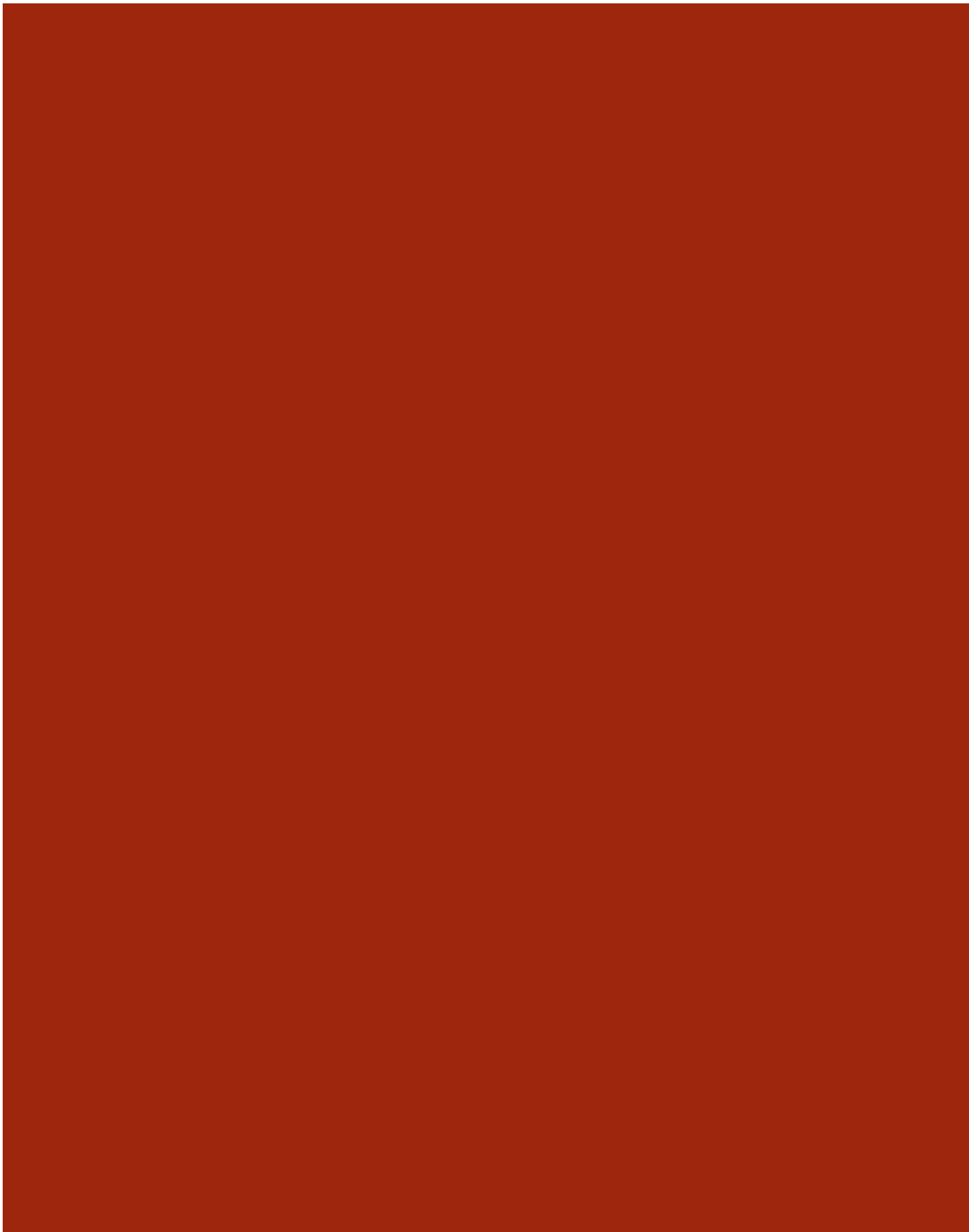
Emploi et Développement social Canada a, pour sa part, appuyé la publication, par RDÉE Canada, du livre blanc *Prospérité économique des francophones et Acadiens*. Ce document analyse l'état de l'économie francophone communautaire en tenant compte de la situation démographique des communautés de langue française en situation minoritaire, de l'importance du bilinguisme dans le monde des affaires et de l'apport des immigrants francophones et francophiles bilingues. Il servira à orienter les actions des communautés de langue française au cours des cinq prochaines années et vise à rehausser leur potentiel économique.

Le Conseil des arts du Canada, Patrimoine canadien et d'autres partenaires ont fourni à la Fédération culturelle canadienne-française le financement nécessaire à la réalisation du projet Les pôles culturels de la francophonie canadienne. Mené dans des communautés comme Whitehorse, Hearst, Penetanguishene ou Kelowna, ce projet de recherche sert à étudier les déterminants de la vitalité culturelle et artistique des communautés minoritaires francophones. Il aidera notamment les acteurs des industries culturelles et artistiques à mieux cibler les actions entreprises en faveur des communautés de langue française. La première phase de ce projet a pris fin en mars 2016. Elle a permis de réaliser une analyse documentaire, de repérer des ressources, de recueillir des données clés et de préparer un premier modèle des pôles culturels francominoritaires.

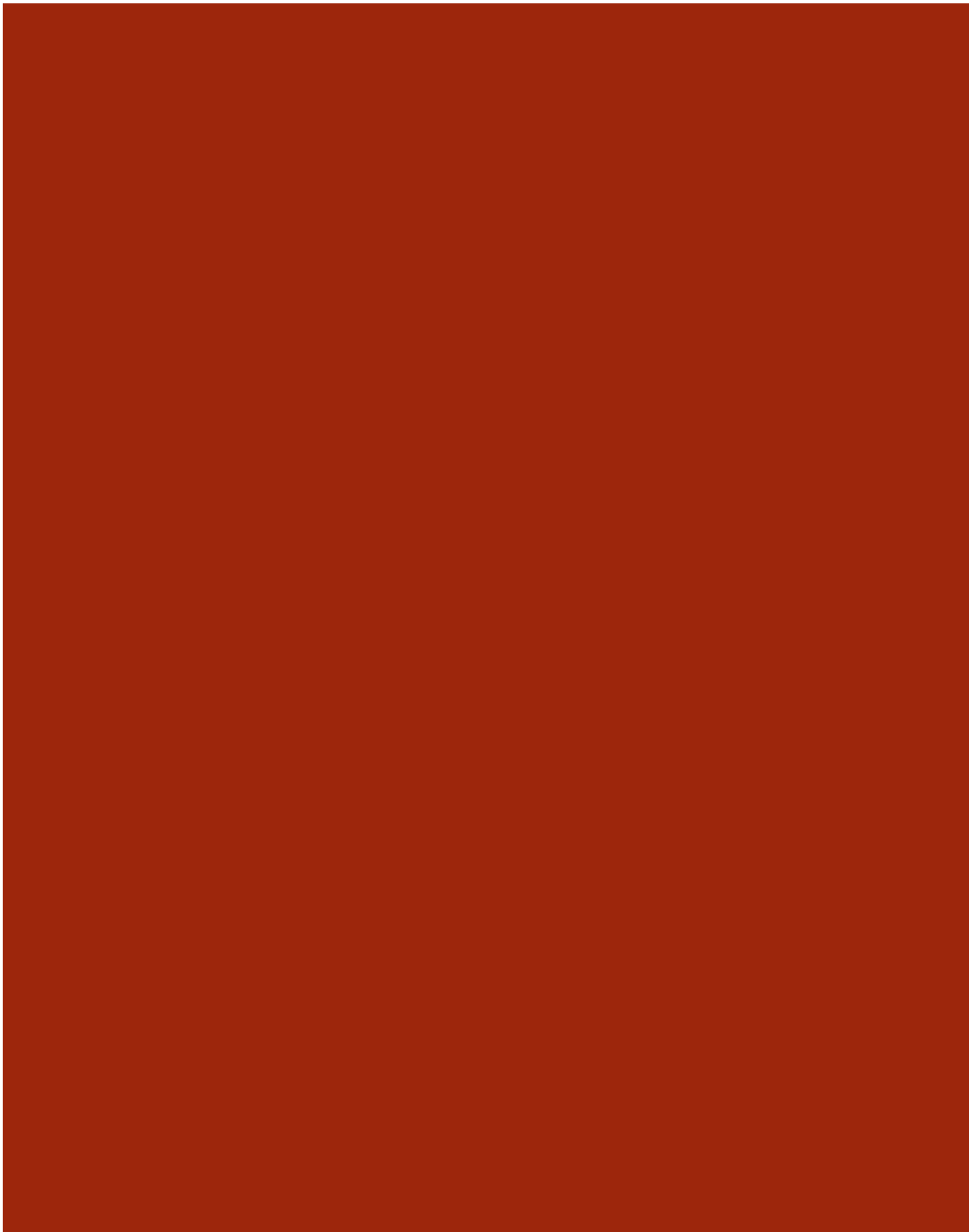
## « PRÉPARER » SIGNIFIE AUSSI « FORMER »

Comme « préparer » signifie aussi « former », le gouvernement du Canada et ses institutions fédérales appuient aussi la formation des futurs acteurs économiques de notre pays. Par exemple, l'aide qu'Emploi et Développement social Canada a versé en 2015-2016 au CEDEC a permis de créer les Ateliers de démarrage d'entreprises jeunesse en collaboration avec le Collège Marianopolis

et le Collège Dawson, deux établissements d'enseignement postsecondaires montréalais. Ces séances permettent notamment aux jeunes issues de la communauté d'expression anglaise du Québec de développer leur leadership entrepreneurial de même que leurs habiletés en résolution de problèmes, en planification ou en communication.



# Conclusion





Comme ce rapport annuel le montre, le gouvernement du Canada et les institutions fédérales ont investi des ressources considérables, en 2015-2016, pour l'égalité de statut et d'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne. Le bilinguisme est une valeur canadienne fondamentale et les initiatives lancées ou achevées cette année ont eu ou auront pour effet de consolider la place du français et de l'anglais partout au pays, et de renforcer le dynamisme des communautés francophones et anglophones en situation minoritaire.

Mais, au-delà des réalisations qui l'ont marquée, l'année 2015-2016 constitue aussi une année charnière, puisqu'elle a servi à planifier la vaste consultation publique que le gouvernement du Canada a lancée en juin 2016.

Les langues officielles sont des leviers de développement puissants, elles favorisent l'entente mutuelle entre les nombreuses communautés que l'on retrouve au pays et elles aident à créer des liens entre tous les Canadiens, quelle que soit leur origine.

Le gouvernement du Canada continuera donc, dans les années à venir, d'être aux côtés des Canadiens pour s'assurer que leur langue officielle gagne en visibilité et leur permette de s'épanouir. En continuant de promouvoir le français et l'anglais, il contribuera à l'atteinte d'un objectif que nous partageons tous : l'édification d'une société plus juste, plus inclusive et plus prospère pour chacun d'entre nous, qu'il parle le français ou l'anglais, ou les deux langues.



# Annexes



# ANNEXE I

## Répartition des dépenses réelles des initiatives de la Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018 en 2015-2016

RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES DES INITIATIVES POUR L'ANNÉE 2015-2016					
PARTENAIRES FÉDÉRAUX	TOTAL ALLOUÉ ENTRE 2013 ET 2018 (EN DOLLARS)	DÉPENSES PRÉVUES 2013-2014 À 2015-2016 (EN DOLLARS)	DÉPENSES RÉELLES 2013-2014 À 2015-2016 (EN DOLLARS)	DÉPENSES PRÉVUES 2015-2016 (EN DOLLARS)	DÉPENSES RÉELLES 2015-2016 (EN DOLLARS)
<b>PILIER 1 : ÉDUCATION</b>					
<b>PATRIMOINE CANADIEN</b>					
APPUI À L'ÉDUCATION DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ	265 024 040	159 014 427	159 014 425	53 004 809	53 004 808
APPUI À L'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE SECONDE	175 024 040	105 014 427	105 014 425	35 004 809	35 004 809
BOURSES D'ÉTÉ DE LANGUE	36 604 830	21 962 898	21 962 898	7 320 966	7 320 966
MONITEURS DE LANGUES OFFICIELLES	18 604 825	11 162 898	11 162 896	3 720 966	3 720 966
ÉCHANGES CANADA	11 250 000	6 750 000	6 750 000	2 250 000	2 250 000
<b>SANTÉ CANADA</b>					
FORMATION, RÉSEAUX ET ACCÈS AUX SERVICES EN SANTÉ (VOLET ÉDUCATION)	106 500 000	64 333 333	61 918 757	21 733 333	21 733 333
<b>JUSTICE CANADA</b>					
RÉSEAUX, FORMATION ET ACCÈS AUX SERVICES DE JUSTICE (VOLET ÉDUCATION INCLUANT LES SERVICES INTERNES)	19 000 000	11 382 600	10 334 974	3 782 600	3 777 093
<b>SERVICES PUBLICS ET APPROVISIONNEMENT CANADA</b>					
PORTAIL LINGUISTIQUE DU CANADA	16 000 000	9 500 000	9 072 109	3 200 000	2 915 673
<b>CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES CANADA</b>					
RENFORCEMENT DE L'INDUSTRIE ET DES TECHNOLOGIES LANGAGIÈRES	10 000 000	6 000 000	6 000 000	2 000 000	2 000 000
<b>SOUS-TOTAL PILIER 1 : ÉDUCATION</b>	<b>658 007 735</b>	<b>395 120 583</b>	<b>391 230 484</b>	<b>132 017 483</b>	<b>131 727 646</b>

RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES DES INITIATIVES POUR L'ANNÉE 2015-2016

PARTENAIRES FÉDÉRAUX	TOTAL ALLOUÉ ENTRE 2013 ET 2018 (EN DOLLARS)	DÉPENSES PRÉVUES 2013-2014 À 2015-2016 (EN DOLLARS)	DÉPENSES RÉELLES 2013-2014 À 2015-2016 (EN DOLLARS)	DÉPENSES PRÉVUES 2015-2016 (EN DOLLARS)	DÉPENSES RÉELLES 2015-2016 (EN DOLLARS)
<b>PILIER 2 : IMMIGRATION</b>					
<b>IMMIGRATION, RÉFUGIÉS ET CITOYENNETÉ CANADA *</b>					
FORMATION LINGUISTIQUE POUR LES IMMIGRANTS ÉCONOMIQUES	120 000 000	72 000 000	72 000 000	24 000 000	24 000 000
IMMIGRATION VERS LES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE EN SITUATION MINORITAIRE (INCLUANT L'APPUI À L'IMMIGRATION FRANCOPHONE AU NOUVEAU-BRUNSWICK)	29 398 470	17 387 468	17 427 726	6 000 000	6 037 726
<b>SOUS-TOTAL PILIER 2 : IMMIGRATION</b>	<b>149 398 470</b>	<b>89 387 468</b>	<b>89 427 726</b>	<b>30 000 000</b>	<b>30 037 726</b>
<b>PILIER 3 : COMMUNAUTÉS</b>					
<b>PATRIMOINE CANADIEN</b>					
APPUI AUX COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE EN SITUATION MINORITAIRE	22 262 275	13 357 365	13 357 365	4 452 455	4 452 455
COLLABORATION INTERGOUVERNEMENTALE	22 262 275	13 357 365	13 357 365	4 452 455	4 452 455
FONDS D'ACTION CULTURELLE COMMUNAUTAIRE	10 000 000	5 500 000	4 673 726	2 750 000	2 750 000
VITRINES MUSICALES POUR LES ARTISTES DES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE EN SITUATION MINORITAIRE	5 750 000	3 450 000	3 450 000	1 150 000	1 150 000
PROGRAMME NATIONAL DE TRADUCTION POUR L'ÉDITION DU LIVRE	4 000 000	2 400 000	2 400 000	800 000	800 000
<b>CONSEIL DES ARTS DU CANADA</b>					
STRATÉGIE D'ACCÈS AUX MARCHÉS POUR LES ARTISTES DES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE EN SITUATION MINORITAIRE	2 750 000	1 250 000	1 248 625	500 000	498 745
<b>SANTÉ CANADA</b>					
FORMATION, RÉSEAUX ET ACCÈS AUX SERVICES EN SANTÉ (VOLET COMMUNAUTAIRE)	67 800 000	44 114 167	37 167 869	15 336 667	15 336 667
<b>JUSTICE CANADA</b>					
FONDS DE MISE EN APPLICATION DE LA LOI SUR LES CONTRAVENTIONS (INCLUANT LES SERVICES INTERNES)	49 611 630	29 720 612	14 327 346	9 875 960	4 016 284
RÉSEAUX, FORMATION ET ACCÈS AUX SERVICES DE JUSTICE (VOLET COMMUNAUTAIRE, INCLUANT LES SERVICES INTERNES)	21 195 000	12 649 945	10 284 770	4 171 945	3 770 680

RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES DES INITIATIVES POUR L'ANNÉE 2015-2016					
PARTENAIRES FÉDÉRAUX	TOTAL ALLOUÉ ENTRE 2013 ET 2018 (EN DOLLARS)	DÉPENSES PRÉVUES 2013-2014 À 2015-2016 (EN DOLLARS)	DÉPENSES RÉELLES 2013-2014 À 2015-2016 (EN DOLLARS)	DÉPENSES PRÉVUES 2015-2016 (EN DOLLARS)	DÉPENSES RÉELLES 2015-2016 (EN DOLLARS)
<b>EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA</b>					
FONDS D'HABILITATION POUR LES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE EN SITUATION MINORITAIRE	69 000 000	41 200 000	40 603 946	13 800 000	13 203 946
INITIATIVE D'ALPHABÉTISATION ET D'ACQUISITION DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES DANS LES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE EN SITUATION MINORITAIRE	7 500 000	4 500 000	3 829 600	1 500 000	1 052 434
INITIATIVE DE PARTENARIAT SOCIAL DANS LES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE EN SITUATION MINORITAIRE	4 000 000	1 860 000	0	260 000	0
<b>INNOVATION, SCIENCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA</b>					
INITIATIVE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE POUR OPÉRATIONS RÉGIONALES	1 600 000	840 000	802 429	380 000	375 833
<b>INITIATIVE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DANS LE NORD DE L'ONTARIO (FEDNOR)</b>					
INITIATIVE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	4 450 000	2 345 000	1 925 338	1 065 000	1 403 069
<b>DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC (DEC)</b>					
INITIATIVE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	10 200 000	5 460 000	5 072 559	2 360 000	1 942 788
<b>AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE (APECA)</b>					
INITIATIVE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	6 200 000	3 140 000	2 118 973	1 340 000	1 227 733
<b>AGENCE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE POUR LE SUD DE L'ONTARIO (FEDDEV)</b>					
INITIATIVE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	4 450 000	2 268 100	2 250 743	1 074 050	1 090 818
<b>DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADA (DEO)</b>					
INITIATIVE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	3 200 000	1 720 000	1 344 055	740 000	710 465
<b>AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU NORD (CANNOR)</b>					
INITIATIVE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	400 000	240 000	154 135	80 000	80 000
<b>SOUS-TOTAL PILIER 3 : APPUI AUX COMMUNAUTÉS</b>	<b>316 631 180</b>	<b>189 372 554</b>	<b>158 368 844</b>	<b>66 088 532</b>	<b>58 314 372</b>
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>1 124 037 385</b>	<b>673 880 605</b>	<b>639 027 054</b>	<b>228 106 015</b>	<b>220 079 744</b>

\* Dans le cadre de la *Feuille de route 2013-2018*, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) investira 29,4 millions de dollars pour l'initiative « Immigration vers les communautés de langue officielle en situation minoritaire. » Il y a un léger écart de 100 000 dollars entre ce montant et le financement qu'IRCC a annoncé publiquement en mars 2013. Cette modification a été apportée à la suite d'une révision budgétaire et n'aura aucune incidence sur la capacité d'IRCC d'offrir ses services aux communautés de langue officielle en situation minoritaire. Le même appui sera offert et les mêmes résultats seront atteints.

## Répartition de dépenses par province et territoire en 2015-2016 (Patrimoine canadien)

# ANNEXE 2

PROGRAMMES D'APPUI AUX LANGUES OFFICIELLES (PATRIMOINE CANADIEN)									
DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE				MISE EN VALEUR DES LANGUES OFFICIELLES			TOTAL		
VOLET VIE COMMUNAUTAIRE		VOLET ÉDUCATION DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ		TOTAL PARTIEL	VOLET PROMOTION DE LA DUALITÉ LINGUISTIQUE	VOLET APPRENTISSAGE DE LA LANGUE SECONDE	TOTAL PARTIEL	TOTAL	
COLLABORATION AVEC LE SECTEUR COMMUNAUTAIRE	COLLABORATION INTER-GOUVERNEMENTALE EN MATIÈRE DE SERVICES	TOTAL PARTIEL	VOLET ÉDUCATION DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ	TOTAL PARTIEL	VOLET PROMOTION DE LA DUALITÉ LINGUISTIQUE	VOLET APPRENTISSAGE DE LA LANGUE SECONDE	TOTAL PARTIEL	TOTAL	
TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR	1 276 200	350 000	1 626 200	2 927 751	145 440	2 639 295	2 784 735	5 712 486	
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	1 308 617	1 237 500	2 546 117	5 218 849	124 300	1 504 102	1 628 402	6 847 251	
NOUVELLE-ÉCOSSE	2 027 901	1 301 000	3 328 901	8 470 626	147 630	4 001 355	4 148 985	12 619 611	
NOUVEAU-BRUNSWICK	2 920 306	1 800 000	4 720 306	22 181 714	197 065	5 043 334	5 240 399	27 422 113	
QUÉBEC	4 368 390	400 000	4 768 390	55 951 809	175 410	18 608 662	18 784 072	74 735 881	
ONTARIO	6 014 950	1 770 000	7 784 950	64 371 664	402 300	24 740 634	25 142 934	89 514 598	
MANITOBA	2 911 920	1 400 000	4 311 920	12 661 169	149 330	5 664 951	5 814 281	18 475 450	
SASKATCHEWAN	2 501 290	760 000	3 261 290	6 687 812	149 330	4 763 895	4 913 225	11 601 037	
ALBERTA	2 826 971	650 000	3 476 971	9 245 187	189 290	9 372 609	9 561 899	18 807 086	
COLOMBIE-BRITANNIQUE	2 627 925	700 000	3 327 925	10 643 636	460 610	10 457 846	10 918 456	21 562 092	
TERRITOIRES DU NORD-OUEST	630 240	4 400 000	5 030 240	6 413 090	73 040	1 333 405	1 406 445	7 819 535	
YUKON	573 560	1 900 000	2 473 560	3 709 360	60 000	977 100	1 037 100	4 746 460	
NUNAVUT	366 280	1 625 000	1 991 280	2 764 165		649 746	649 746	3 413 911	
NATIONAL (Y COMPRIS PROJETS PANCANADIENS ET INTER-RÉGIONAUX)	6 221 545	187 000	6 408 545	6 408 545	2 062 519		2 062 519	8 471 064	
TOTAL PARTIEL	36 576 095	18 480 500	55 056 595	217 655 377	4 336 264	89 756 934	94 093 198	311 748 575	



## Répartition de dépenses par province et territoire en 2015-2016 (Patrimoine canadien) (suite)

# ANNEXE 2

PROGRAMMES D'APPUI AUX LANGUES OFFICIELLES (PATRIMOINE CANADIEN)										TOTAL
DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE				MISE EN VALEUR DES LANGUES OFFICIELLES			TOTAL			
VOLET VIE COMMUNAUTAIRE		VOLET ÉDUCATION DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ		TOTAL PARTIEL	VOLET PROMOTION DE LA DUALITÉ LINGUISTIQUE	VOLET APPRENTISSAGE DE LA LANGUE SECONDE	TOTAL PARTIEL			
COLLABORATION AVEC LE SECTEUR COMMUNAUTAIRE	COLLABORATION INTER- GOUVERNEMENTALE EN MATIÈRE DE SERVICES	TOTAL PARTIEL								
PROGRAMMES NATIONAUX :										
APPUI COMPLÉMENTAIRE À L'APPRENTISSAGE LINGUISTIQUE										
• EXPLORE ET DESTINATION CLIC										15 947 997
• ODYSSEE (MONITEURS)										5 256 089
COLLABORATION AVEC LE SECTEUR NON GOUVERNEMENTAL/ÉDUCATION										909 500
JEUNESSE CANADA AU TRAVAIL										1 967 902
TOTAL PARTIEL										3 713 023
APPUI AUX DROITS LINGUISTIQUES										24 081 488
GRAND TOTAL										1 500 000
39 522 606		18 480 500	58 003 106	167 070 384	225 073 490	4 634 874	113 838 422	118 473 296	343 546 786	

# ANNEXE 3

## Répartition des dépenses selon les volets de programme en 2015-2016 (Patrimoine canadien)

PROGRAMMES D'APPUI AUX LANGUES OFFICIELLES (PATRIMOINE CANADIEN)			
DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE		MISE EN VALEUR DES LANGUES OFFICIELLES	
VIE COMMUNAUTAIRE	TOTAL	PROMOTION DE LA DUALITÉ LINGUISTIQUE	TOTAL
COLLABORATION AVEC LE SECTEUR COMMUNAUTAIRE	32 463 851	APPRÉCIATION ET RAPPROCHEMENT	3 656 245
FONDS STRATÉGIQUE	1 512 864	PROMOTION DE L'OFFRE DES SERVICES BILINGUES	199 604
FONDS D'ACTION CULTURELLE COMMUNAUTAIRE	2 599 380	APPUI À L'INTERPRÉTATION ET À LA TRADUCTION	480 415
SERVICES DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ	18 480 500		
JEUNESSE CANADA AU TRAVAIL	1 745 121		
<b>TOTAL — VIE COMMUNAUTAIRE</b>	<b>56 801 716</b>	<b>TOTAL — PROMOTION DE LA DUALITÉ LINGUISTIQUE</b>	<b>4 336 264</b>
<b>ÉDUCATION DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ</b>		<b>APPRENTISSAGE DE LA LANGUE SECONDE</b>	
COLLABORATION INTERGOUVERNEMENTALE EN MATIÈRE D'ÉDUCATION DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ	162 598 782	COLLABORATION INTERGOUVERNEMENTALE EN MATIÈRE D'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE SECONDE	89 756 934
APPUI COMPLÉMENTAIRE À L'APPRENTISSAGE LINGUISTIQUE	2 686 102	APPUI COMPLÉMENTAIRE À L'APPRENTISSAGE LINGUISTIQUE	21 204 086
COLLABORATION AVEC LE SECTEUR NON GOUVERNEMENTAL	1 785 500	COLLABORATION AVEC LE SECTEUR NON GOUVERNEMENTAL	909 500
		JEUNESSE CANADA AU TRAVAIL DANS LES DEUX LANGUES OFFICIELLES	1 967 902
<b>TOTAL — ÉDUCATION DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ</b>	<b>167 070 384</b>	<b>TOTAL — APPRENTISSAGE DE LA LANGUE SECONDE</b>	<b>113 838 422</b>
<b>APPUI AUX DROITS LINGUISTIQUES</b>		<b>APPUI AUX DROITS LINGUISTIQUES</b>	
MODES ALTERNATIFS DE RÉOLUTION DE CONFLITS	383 623	INFORMATION ET PROMOTION	298 610
RECOURS JUDICIAIRES	817 767		
<b>TOTAL — APPUI AUX DROITS LINGUISTIQUES</b>	<b>1 201 390</b>	<b>TOTAL — APPUI AUX DROITS LINGUISTIQUES</b>	<b>298 610</b>
<b>TOTAL — DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE</b>	<b>225 073 490</b>	<b>TOTAL — MISE EN VALEUR DES LANGUES OFFICIELLES</b>	<b>118 473 296</b>

## Répartition des dépenses en éducation en 2015-2016 (Patrimoine canadien)

## ANNEXE 4

	ÉDUCATION DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ			APPRENTISSAGE DE LA LANGUE SECONDE			TOTAL		
	FONDS FÉDÉRAUX	PART DU TOTAL DES FONDS FÉDÉRAUX	FONDS PROVINCIAUX	FONDS FÉDÉRAUX	PART DU TOTAL DES FONDS FÉDÉRAUX	FONDS PROVINCIAUX	FONDS FÉDÉRAUX	PART DU TOTAL DES FONDS FÉDÉRAUX	FONDS PROVINCIAUX
<b>COLLABORATION INTERGOUVERNEMENTALE</b>									
PARTICIPATION DES ÉLÈVES	28 599 105	17,12 %	35 019 839	9 541 495	8,38 %	9 803 646	38 140 600	13,58 %	44 823 485
OFFRE DES PROGRAMMES	60 345 233	36,12 %	74 341 883	45 835 126	40,26 %	103 757 634	106 180 359	37,80 %	178 099 517
RENDEMENT DES ÉLÈVES	7 488 875	4,48 %	12 909 450	5 442 168	4,78 %	6 217 969	12 931 043	4,60 %	19 127 419
MILIEUX SCOLAIRES ENRICHIS	13 362 913	8,00 %	13 047 968	8 971 916	7,88 %	9 105 343	22 334 829	7,95 %	22 153 311
ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE	28 812 454	17,25 %	28 429 057	7 173 347	6,30 %	7 497 610	35 985 801	12,81 %	35 926 667
APPUI AU PERSONNEL ÉDUCATIF ET RECHERCHE	10 519 777	6,30 %	11 464 811	9 428 063	8,28 %	12 267 687	19 947 840	7,10 %	23 732 498
FONDS COMPLÉMENTAIRES — PROJETS	13 470 425	8,06 %	11 577 065	3 364 819	2,96 %	3 096 694	16 835 244	5,99 %	14 673 759
TOTAL PARTIEL	162 598 782	97,32 %	186 790 073	89 756 934	78,85 %	151 746 583	252 355 716	89,84 %	338 536 656
<b>PROGRAMMES NATIONAUX</b>									
APPUI COMPLÉMENTAIRE À L'APPRENTISSAGE LINGUISTIQUE :									
• EXPLORE ET DESTINATION CLIC (BOURSES)	839 369	0,50 %	0	15 947 997	14,01 %	0	16 787 366	5,98 %	0
• ODYSSEE (MONITEURS)	1 846 733	1,11 %	0	5 256 089	4,62 %	0	7 102 822	2,53 %	0
COLLABORATION AVEC LE SECTEUR NON GOUVERNEMENTAL :									
• APPUI À L'ENSEIGNEMENT	1 785 500	1,07 %	0	909 500	0,80 %	0	2 695 000	0,96 %	0
JEUNESSE CANADA AU TRAVAIL				1 967 902	1,73 %		1 967 902	0,70 %	
TOTAL GLOBAL	167 070 384	100 %	186 790 073	113 838 422	100 %	151 746 583	280 908 806	100 %	338 536 656

EFFECTIFS DANS LES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE DANS LES ÉCOLES DU SYSTÈME D'ÉDUCATION DE LA MAJORITÉ					
ANNÉE	POPULATION TOTALE AU SEIN DES ÉCOLES DE LA MAJORITÉ	LANGUE SECONDE (INCLUANT L'IMMERSION)		IMMERSION FRANÇAISE	
		EFFECTIFS	POURCENTAGE (DE LA POP. TOTALE)	EFFECTIFS	POURCENTAGE (DE LA POP. TOTALE)
TOTAL — ÉLÈVES EN FRANÇAIS LANGUE SECONDE ET ÉLÈVES EN ANGLAIS LANGUE SECONDE DANS LES SYSTÈMES DE LA MAJORITÉ					
1983-1984	4 401 997	2 199 253	50,0 %	117 454	2,7 %
2014-2015	4 494 783	2 367 609	52,7 %	409 899	9,1 %
TOTAL — ÉLÈVES DE LANGUE ANGLAISE DANS LES SYSTÈMES DE LA MAJORITÉ QUI APPRENNENT LE FRANÇAIS COMME LANGUE SECONDE (CANADA MOINS LE QUÉBEC)					
1983-1984	3 464 272	1 607 335	46,4 %	117 454	3,4 %
2014-2015	3 700 257	1 674 054	45,2 %	409 899	11,1 %
TOTAL — ÉLÈVES DU SYSTÈME D'ÉDUCATION DE LANGUE FRANÇAISE QUI APPRENNENT L'ANGLAIS LANGUE SECONDE AU QUÉBEC					
1983-1984	937 725	591 918	63,1 %	N.D.	N. D.
2014-2015	794 526	693 555	87,3 %	N.D.	N. D.

ANNÉE	POPULATION TOTALE AU SEIN DES ÉCOLES DE LA MAJORITÉ	LANGUE SECONDE (INCLUANT L'IMMERSION)		IMMERSION FRANÇAISE	
		EFFECTIFS	POURCENTAGE (DE LA POP. TOTALE)	EFFECTIFS	POURCENTAGE (DE LA POP. TOTALE)
TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR					
1983-1984	147 500	75 056	50,9 %	970	0,7 %
2014-2015	66 810	39 477	59,1 %	10 191	15,3 %
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD					
1983-1984	24 964	15 911	63,7 %	1 833	7,3 %
2014-2015	19 113	11 160	58,4 %	4 638	24,3 %
NOUVELLE-ÉCOSSE					
1983-1984	172 770	95 201	55,1 %	894	0,5 %
2014-2015	114 141	60 111	52,7 %	15 249	13,4 %
NOUVEAU-BRUNSWICK					
1983-1984	98 284	70 289	71,5 %	11 009	11,2 %
2014-2015	69 975	43 137	61,1 %	19 065	27,2 %

ANNÉE	POPULATION TOTALE AU SEIN DES ÉCOLES DE LA MAJORITÉ	LANGUE SECONDE (INCLUANT L'IMMERSION)		IMMERSION FRANÇAISE	
		EFFECTIFS	POURCENTAGE (DE LA POP. TOTALE)	EFFECTIFS	POURCENTAGE (DE LA POP. TOTALE)
<b>QUÉBEC</b>					
1983-1984	937 725	591 918	63,1 %	-	-
2014-2015	794 526	693 555	87,3 %	-	-
<b>ONTARIO</b>					
1983-1984	1 682 302	909 290	54,1 %	65 310	3,9 %
2014-2015	1 901 400	978 093	51,4 %	232 845	12,2 %
<b>MANITOBA</b>					
1983-1984	194 182	91 058	46,9 %	9 090	4,7 %
2014-2015	174 204	80 727	46,3 %	22 725	13,0 %
<b>SASKATCHEWAN</b>					
1983-1984	200 362	52 324	26,1 %	4 018	2,0 %
2014-2015	171 795	49 290	28,7 %	13 005	7,6 %
<b>ALBERTA</b>					
1983-1984	447 759	120 868	27,0 %	14 523	3,2 %
2014-2015	622 245	185 256	29,8 %	40 464	6,5 %
<b>COLOMBIE-BRITANNIQUE</b>					
1983-1984	496 149	177 338	35,7 %	9 807	2,0 %
2014-2015	537 723	222 051	41,3 %	50 301	9,4 %
<b>YUKON</b>					
1983-1984	4 667	2 221	47,6 %	186	4,0 %
2014-2015	4 956	2 241	45,2 %	633	12,8 %
<b>TERRITOIRES DU NORD-OUEST</b>					
1983-1984	14 016	4 360	31,1 %	404	2,9 %
2014-2015	8 094	2 511	31,0 %	783	9,7 %
<b>NUNAVUT</b>					
1983-1984	8 861	-	N. D.	-	N. D.
2014-2015	9 888	-	N. D.	-	N. D.

**EFFECTIFS DES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ**

ANNÉE	TOTAL DES EFFECTIFS SCOLAIRES	EFFECTIFS AU SEIN DU SYSTÈME SCOLAIRE DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ	CLASSES	PROPORTION DES EFFECTIFS DU SYSTÈME SCOLAIRE DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ
<b>TOTAL — CANADA</b>				
1983-1984	4 682 999	281 002	-	6,0 %
2014-2015	4 737 162	242 292	-	5,1 %
<b>TOTAL — ÉCOLES DE LANGUE FRANÇAISE EN SITUATION MINORITAIRE</b>				
1983-1984	3 634 315	152 594	-	4,2 %
2014-2015	3 858 114	157 770	-	4,1 %

ANNÉE	TOTAL DES EFFECTIFS SCOLAIRES	EFFECTIFS AU SEIN DU SYSTÈME SCOLAIRE DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ	CLASSES	PROPORTION DES EFFECTIFS DU SYSTÈME SCOLAIRE DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ
<b>TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR</b>				
1983-1984	147 603	103	M À 12	0,1 %
2014-2015	67 167	357	M À 12	0,5 %
<b>ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD</b>				
1983-1984	25 480	516	M À 12	2,0 %
2014-2015	19 938	825	1 À 12	4,1 %
<b>NOUVELLE-ÉCOSSE</b>				
1983-1984	177 240	4 470	M À 12	2,5 %
2014-2015	119 382	5 241	P À 12	4,4 %
<b>NOUVEAU-BRUNSWICK</b>				
1983-1984	146 045	47 761	M À 12	32,7 %
2014-2015	98 907	28 932	M À 12	29,3 %
<b>QUÉBEC</b>				
1983-1984	1 066 133	128 408	M À 11	12,0 %
2014-2015	879 048	84 522	M À 11	9,6 %
<b>ONTARIO</b>				
1983-1984	1 773 478	91 176	M À 12	5,1 %
2014-2015	2 003 238	101 838	M À 13	5,1 %

EFFECTIFS DES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ				
ANNÉE	TOTAL DES EFFECTIFS SCOLAIRES	EFFECTIFS AU SEIN DU SYSTÈME SCOLAIRE DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ	CLASSES	PROPORTION DES EFFECTIFS DU SYSTÈME SCOLAIRE DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ
<b>MANITOBA</b>				
1983-1984	199 743	5 561	M À 12	2,8 %
2014-2015	179 733	5 529	M À 12	3,1 %
<b>SASKATCHEWAN</b>				
1983-1984	201 130	768	M À 12	0,4 %
2014-2015	173 664	1 869	M À 12	1,1 %
<b>ALBERTA</b>				
1983-1984	448 835	1 076	M À 12	0,2 %
2014-2015	629 592	7 347	M À 12	1,2 %
<b>COLOMBIE-BRITANNIQUE</b>				
1983-1984	497 312	1 163	M À 12	0,1 %
2014-2015	543 105	5 382	M À 12	1,0 %
<b>YUKON</b>				
1983-1984	4 697	30	M À 8	0,6 %
2014-2015	5 184	228	M À 12	4,2 %
<b>TERRITOIRES DU NORD-OUEST</b>				
1983-1984	14 079	63	M À 11	0,4 %
2014-2015	8 316	222	M À 11	2,7 %
<b>NUNAVUT</b>				
1983-1984	8 901	40	M À 12	0,4 %
2014-2015	9 888	87	M À 12	0,9 %

# LÉGENDE

## SYMBOLES CLÉS

M = Maternelle

P = Primaire

N.D. = Données non disponibles

e = Estimations (Puisque les données pour le territoire du Yukon en 2010-2011 étaient manquantes, des estimations ont été produites. Ces chiffres ont donc été produits à partir des données de la diffusion de 2009-2010.)

## NOTES

1. Les données dans la langue de la minorité pour les 3 territoires sont exclues des tableaux pour 1983-1984 : Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut, car il n'y avait aucune école dans la langue de la minorité en 1983-1984. Pour chacune de ces juridictions, l'année la plus récente pour laquelle les données sont disponibles est présentée dans tous les tableaux afin de déterminer l'année de référence.
2. Les données de la langue seconde présentent les inscriptions dans les systèmes de la majorité, (français au Québec et anglais à l'extérieur du Québec). Pour tous les effectifs de langue seconde, les inscriptions en immersion française sont comprises dans les totaux et sont présentées séparément. Les étudiants d'immersion française dans les écoles de langue anglaise au Québec ne sont pas inclus dans les totaux des inscriptions de langue seconde. Les données des effectifs de langue seconde pour le système de la minorité de langue française au Nouveau-Brunswick n'étaient pas disponibles.
3. Le total des effectifs de langue seconde de 1983-1984 ne comprend pas les inscriptions au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest pour lesquels les données n'étaient pas disponibles.
4. L'année de référence a été modifiée de 1975-1976 à 1983-1984 pour assurer une couverture plus complète.
5. Les données sur les effectifs pour l'enseignement de la langue seconde et pour l'enseignement dans la langue de la minorité n'incluent pas les données des écoles privées et/ou de l'enseignement à domicile.

*Source : Le Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada*

6. Il y a une diminution de la proportion de personnes inscrites aux programmes de langue seconde (à l'extérieur du Québec), mais en réalité, on constate une augmentation du nombre absolu d'inscriptions dans les programmes de langue seconde. La baisse de la proportion s'explique par une plus forte augmentation du nombre total d'inscriptions dans les réseaux de la majorité. Plusieurs facteurs, dans différentes régions du pays, expliquent cette situation. Par exemple, dans certains cas, les nouveaux arrivants tendent à s'inscrire davantage dans les écoles de la majorité.